Démocratie en Afrique: entre transitions inachevées et résurgences autoritaires

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Par Sékou Chérif DIALLO

L'Afrique de l'Ouest est confrontée depuis plusieurs années à une recrudescence inquiétante des coups d'État militaires. En 2023 seulement, les dirigeants du Niger et du Gabon ont été renversés par des putschs. Au total, six pays de la région ont vu leur régime déposé par l'armée en seulement quatre ans.

Cette instabilité politique sévère affecte particulièrement des États déjà fragilisés par la menace jihadiste et les crises économiques, comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger. L'insurrection islamiste qui déstabilise le Sahel depuis plusieurs années semble avoir catalysé les velléités putschistes de certains hauts gradés.

La Guinée illustre bien les causes profondes de cette résurgence des coups d'État. Avant d'être renversé en 2021, le régime du président Alpha Condé était confronté à une contestation grandissante en raison de la corruption, du népotisme et de la dérive autoritaire du pouvoir.

La Guinée a connu de nombreux coups d'État dans son histoire récente, reflétant l'instabilité politique et le manque de démocratie véritable dans ce pays. Cependant, légitimer ces prises de pouvoir par la force pourrait banaliser des pratiques dangereuses pour les droits humains et le bien-être des citoyens, comme l'ont montré les régimes autoritaires issus des coups d'État de 1984 et 2008.

Depuis les années 1990, une vague de démocratisation a pourtant traversé l'Afrique subsaharienne, rompant avec des décennies de régimes autoritaires hérités des indépendances. Plus de trente ans après le début de ce mouvement historique, il convient de dresser un premier bilan sur les progrès et les limites de la démocratisation en Afrique subsaharienne.

Si des progrès certains sont incontestables, de nombreux observateurs soulignent la fragilité des expériences démocratiques émergentes, régulièrement battues en brèche par des logiques autoritaires persistances. Entre espoirs suscités et résistances constatées, le processus chaotique de démocratisation semble donc loin d'être achevé et irréversible.

Entre avancées indéniables et fragilités persistantes

Sous la pression conjuguée des revendications citoyennes locales et de la communauté internationale, la plupart des régimes africains ont été contraints d'entreprendre des réformes politiques d'ouverture démocratique. Cette période a été marquée par l'adoption de nouvelles constitutions, la légalisation du multipartisme et l'organisation régulière d'élections pluralistes dans la grande majorité des pays du continent.

A première vue, ces changements peuvent apparaître comme les signes tangibles d'une transition démocratique profonde.

Pourtant, de nombreux analystes politiques soulignent les importants revers qui sont venus tempérer ces avancées prometteuses.

Dans un article paru en 2009, intitulé “La démocratie en Afrique : succès et résistances”[1], Guèye dresse un bilan nuancé du processus de démocratisation engagé en Afrique depuis le début des années 1990. Il met en lumière des progrès notables mais insiste également sur les fragilités persistantes.

Parmi les succès, l’auteur relève l’adoption de nouvelles constitutions garantissant le pluralisme politique, la reconnaissance de l’opposition et les libertés fondamentales. Bien que ces textes restent parfois contournés dans les faits, leur seule proclamation marque une rupture symbolique avec le monolithisme des régimes précédents. Elle ouvre la voie à une participation légale des opposants aux élections.

De plus, la limitation du nombre de mandats présidentiels désormais inscrite dans la plupart des constitutions, de même que le renforcement des prérogatives des parlements, témoignent d’une volonté d’encadrer l’action politique et de limiter l’arbitraire du pouvoir exécutif. Cette ébauche d’État de droit contraste avec l’autoritarisme des décennies post-indépendances.

Mais le progrès le plus notable demeure l’organisation régulière d’élections pluralistes depuis 1990, avec une crédibilité croissante. L’observation internationale indépendante des scrutins s’est généralisée, renforçant leur légitimité. Surtout, dans plusieurs pays, ces élections ont permis une véritable alternance démocratique au pouvoir.

Ces exemples concrets de sanction électorale de gouvernants en place et de passage pacifique du pouvoir à l’opposition, constituent des avancées décisives. Ils sont le signe tangible d’une démocratisation réelle, au-delà des façades

institutionnelles.

Les entraves à la démocratisation de l’Afrique

L’analyse de Guèye (2009) met en lumière des résistances qui fragilisent les expériences démocratiques sur le continent. Il pointe notamment la concentration excessive des pouvoirs entre les mains du président, au détriment du contrôle de l’action gouvernementale par l’opposition. Les modifications récurrentes des constitutions visant à abolir les limites de mandats présidentiels sapent l’enracinement de l’État de droit. Ces révisions ad hoc pour permettre à un chef de l’État sortant de se représenter indéfiniment sont clairement antidémocratiques.

Le présidentialisme autoritaire hérité de la période postcoloniale persiste: dans bien des pays, le chef de l’État conserve des prérogatives étendues lui permettant de contrôler étroitement le jeu politique. Les contre-pouvoirs du parlement et de la justice demeurent souvent limités face à un exécutif dominateur.

Par ailleurs, de nombreux scrutins depuis 1990, malgré un cadre formel multipartite, ont été entachés d’irrégularités suffisamment graves pour en fausser la validité. Fraudes électorales, obstacles aux candidatures d’opposants, pressions sur les électeurs, falsifications des résultats… ces pratiques perdurent et biaisent l’expression démocratique.

Ces dérives alimentent logiquement la contestation virulente des résultats par les perdants et des crises post-électorales parfois violentes comme au Kenya en 2007[2]

Loin de canaliser pacifiquement les antagonismes, les élections deviennent un facteur d’instabilité. Le recours fréquent à des juges politisés pour invalider des résultats

contestés sape aussi l’indépendance de la justice.

Plus généralement, la montée de l’abstention traduit une désillusion croissante des citoyens. Les taux de participation chutent, révélant la lassitude face à des scrutins perçus comme de vaines mascarades. Cette « fatigue démocratique » montre que les élections n’ont pas encore acquis de pleine légitimité.

Dans la même veine, Sakpane-Gbati (2011) [3] offre un regard similaire, mettant en lumière une “démocratie à l’africaine” caractérisée par la concentration du pouvoir exécutif, des élections entachées de fraudes, une implantation superficielle des partis, le rôle déstabilisateur des armées, l’absence de véritable débat public, et la persistance de la corruption. Selon lui, ce modèle a apporté des progrès mais doit évoluer pour renforcer l’État de droit et ancrer une réelle culture démocratique.

Un constat largement partagé par Jacquemot (2022), dans son essai “Afrique : La démocratie à l’épreuve”[4], qui dresse un bilan nuancé des processus de démocratisation depuis 1990. Il note que le continent a massivement adopté le système électoral multipartite au cours des 30 dernières années, avec l’organisation de plus de 600 scrutins nationaux depuis 1990. Cette généralisation du vote multipartite témoigne d’une volonté réelle d’instaurer la démocratie à travers des élections libres et transparentes.

Cependant, Jacquemot souligne que de nombreux pays peinent à passer d’une “démocratie procédurale” limitée à l’organisation d’élections, à une “démocratie substantielle” intégrant pleinement les libertés fondamentales. En dépit de la multiplication des scrutins, les institutions démocratiques restent fragiles et l’alternance politique n’est pas garantie.

L’auteur identifie plusieurs résistances qui entravent l’enracinement d’une véritable culture démocratique sur le

continent. Tout d'abord, la manipulation des élections est fréquente, à travers des fraudes sur les listes électorales, des entraves aux candidatures d'opposition, ou des falsifications des résultats. Ensuite, les résultats sont souvent contestés et débouchent sur des crises post-électorales. Les mandats des dirigeants ne sont pas toujours respectés, avec des modifications constitutionnelles pour se maintenir au pouvoir. L'abstention croissante traduit aussi une désillusion démocratique des citoyens. Enfin, le retour récurrent des militaires au pouvoir par des coups d'État, comme récemment au Mali ou au Burkina Faso, remet en cause la démocratie électorale.

Au-delà des élections, les libertés fondamentales restent restreintes dans de nombreux pays et la justice manque d'indépendance. La corruption demeure un fléau qui sape les efforts de démocratisation. Cette "démocratie substantielle" tant attendue peine à advenir.

Face à ces limites, de nouvelles formes d'expression politique émergent en dehors des urnes, à travers la société civile et les réseaux sociaux. Jacquemot s'interroge toutefois, sur leur capacité à renouveler l'exercice démocratique.

Par ailleurs, le retour en force des militaires sur la scène politique à travers une série de coups d'État, notamment en Afrique de l'Ouest, sonne comme un sérieux rappel à l'ordre. Ces putschs témoignent d'une persistance de la « vocation politique de l'armée » que l'on croyait révolue.

S'intéressant plus particulièrement à l'Afrique de l'Ouest, Jacquemot (2022) constate le retour des coups d'État militaires. Ces putschs bénéficient souvent d'un large soutien populaire, reflétant la défiance envers les régimes civils en place, jugés corrompus et incompétents. Pour l'auteur, cette reprise en main autoritaire du pouvoir par les armées marque l'échec du modèle de la "démocratie électorale". Incapables de répondre aux attentes des populations, les régimes civils

laissent un vide que les militaires occupent en renversant des dirigeants discrédités. Les putschistes promettent une transition politique et un retour rapide des civils au pouvoir. Mais dans les faits, ils dissolvent les institutions existantes et contrôlent étroitement le processus selon leurs intérêts. Cette mainmise risque de reproduire un cycle infernal de coup d'État-élections-coup d'État, sans enraciner durablement la démocratie.

Enfin, l'auteur nuance l'idée d'un "vote ethnique" systématique sur le continent. Il souligne la complexité de ce phénomène, qui n'est pas toujours déterminant dans les choix électoraux. Pierre Jacquemot constate que l'ethnicité ressort surtout en période de tensions, mais tend à s'estomper avec la modernisation de la société.

Une adoption laborieuse aux racines anciennes

Bien avant la colonisation et l'importation des modèles politiques occidentaux, certaines sociétés précoloniales africaines intégraient des éléments pouvant être rapprochés de pratiques démocratiques modernes : élections de chefs, destitution des dirigeants jugés illégitimes ou tyranniques, délibérations collectives, etc.

Ainsi, chez les Igbo[5] du Nigeria ou les Mossi[6] du Burkina Faso, des formes de gouvernement consultatif existaient. Les Akan[7] considéraient que le pouvoir du chef émanait du peuple et pouvait lui être retiré. Ces exemples attestent que des conceptions du pouvoir intégrant une dimension participative ou contrôlée n'étaient pas étrangères aux cultures politiques locales antécoloniales. Certains intellectuels et leaders nationalistes du 20ème siècle s'appuieront d'ailleurs sur ce passé idéalisé pour revendiquer l'existence d'une « démocratie à l'africaine » authentique.

Dans un article paru en 2009, intitulé “La démocratie en Afrique à la recherche d’un modèle”[8], Quantin présente le modèle controversé de la “démocratie à l’africaine”. Selon ce modèle, il existait dans les sociétés précoloniales des éléments démocratiques tels que l’élection des chefs ou la destitution des dirigeants. Certains y voient la preuve d’une démocratie authentiquement africaine.

Démontrant que l’idée d’une inaptitude congénitale de l’Afrique à la démocratie relève du cliché, le politologue Fred Eboko retrace dans un article intitulé “L’Afrique n’est pas prête pour la démocratie”[9], extrait de “L’Afrique des idées reçues” (2006), l’histoire chaotique mais bien réelle de la démocratisation du continent depuis la période précoloniale.

C’est avec la colonisation et l’introduction du modèle occidental que seront posées les bases de la démocratie moderne en Afrique. Dès les années 1920, les puissances coloniales mettent en place des assemblées représentatives localement élues. Puis dans les années 1950, de véritables élections pluralistes sont organisées. Malgré son contexte colonial, cette adoption précoce du suffrage marquera durablement les esprits.

Cependant, après les indépendances des années 1960, la plupart des nouveaux régimes mettent en place des partis uniques, verrouillant le jeu politique. Le modèle dominant devient alors celui d’un « socialisme africain » autoritaire. Les élections perdent leur sens démocratique pluraliste.

Dans un article paru en 2000, intitulé «Les élections en Afrique : Entre rejet et institutionnalisation» [10] Quantin retrace l’histoire mouvementée de la démocratie électorale en Afrique depuis les indépendances. Son analyse nuancée bat en brèche l’idée que le vote serait étranger aux traditions politiques africaines. Il montre que l’institutionnalisation laborieuse des élections n’est pas propre à l’Afrique et

appelle à une analyse comparative avec l'Occident.

Plus de trente ans après les transitions démocratiques des années 1990, les systèmes politiques africains demeurent hybrides, oscillant entre ouverture et autoritarisme. Cette hybridation atteste de la difficulté du modèle libéral à s'implanter tel quel. Pour Quantin (2009), le référentiel démocratique en Afrique est composite, fait de différentes strates historiques, sans qu'un modèle unique ne s'impose. Le processus chaotique de démocratisation en Afrique n'est pas si différent de celui qu'ont connu les démocraties occidentales.

NOTES

[1] Guèye, B. (2009). La démocratie en Afrique : succès et résistances. Pouvoirs, 129, 5-26. https://doi.org/10.3917/pouv.129.0005

[2] Somerville, K. (2011). Violences et discours radiophoniques de haine au Kenya: Problèmes de définition et d'identification. *Afrique contemporaine*, 240, 125-140. https://doi.org/10.3917/afco.240.0125

[3] Biléou Sakpane-Gbati, "La démocratie à l'africaine", Éthique publique [Online], vol. 13, n° 2 | 2011 http://journals.openedition.org/ethiquepublique/679

[4] Pierre Jacquemot. Afrique, la démocratie à l'épreuve. Fondation Jean-Jaurès. Fondation jean-Jaurès-Edition de l'Aube, 2022. https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2022/04/Essai-Afrique-democratie.pdf

[5] Uchenna Osigwe, « Démocratie et consensus: le cas igbo », Revue Phares, Vol 6, 2006, Université Laval. https://revuephares.com/wp-content/uploads/2013/08/Phares-VI.pdf

[6] Tiendrebeogo Yamba. Histoire traditionnelle des Mossi de Ouagadougou. In: Journal de la Société des Africanistes, 1963, tome 33. https://www.persee.fr/doc/jafr_0037-9166_1963_num_33_1_1365

[7] PERROT, Claude-Hélène. *Le pouvoir du roi et ses limitations dans un royaume akan de Côte d'Ivoire* In : *Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes de l'Afrique d'aujourd'hui*.Presses universitaires de Rennes, 2015. https://books.openedition.org/pur/62371?lang=fr

[8] Quantin, P. (2009). La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle. *Pouvoirs*, 129, 65 76. https://doi.org/10.3917/pouv.129.0065

[9] Eboko Fred. L'Afrique n'est pas prête pour la démocratie. In : Courade Georges (dir.). L'Afrique des idées reçues. Paris : Belin, 2006, p. 197-204. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers21-03/010038499.pdf

[10] QUANTIN, P., Les élections en Afrique : Entre rejet et institutionnalisation, Bordeaux, Centre d'Étude d'Afrique Noire/I.E.P. de Bordeaux, 2000, p. 2. http://polis.sciencespobordeaux.fr/vol9ns/quantin1.pdf

---

Sékou Chérif Diallo
Fondateur/Administrateur
www.guineepolitique.com

Les putschistes demandent un délai à la Cédéao pour fixer la durée de la transition

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Politique/Transition

Les deux pays, suspendus des instances de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, avaient jusqu'au lundi 25 avril pour proposer un calendrier.

Le Burkina Faso et la Guinée, où des militaires ont pris le pouvoir par la force, ont demandé à leurs voisins ouest-africains un délai supplémentaire afin de présenter un calendrier pour la transition après l'expiration d'un ultimatum lundi, a indiqué mercredi 27 avril la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

« Le Burkina Faso a souhaité disposer d'un délai supplémentaire par rapport à l'échéance du 25 avril » fixée par les chefs d'Etat ouest-africains un mois

auparavant, *« afin de poursuivre les consultations sur diverses questions »*, selon un communiqué de la Cédéao. De son côté, *« la Guinée a présenté les évolutions récentes concernant le processus de transition et souhaité également avoir davantage de temps par rapport à l'échéance du 25 avril »*, afin de *« permettre la poursuite des consultations »*, ajoute l'organisation.

La Cédéao annonce qu'elle enverra des missions dans ces deux pays avant un prochain sommet des chefs d'Etat, à des dates non précisées. Publiquement, les autorités des deux pays ont clairement indiqué qu'elles n'entendaient pas se soumettre aux exigences de la Cédéao, au risque de se voir imposer de nouvelles sanctions.

Sanctions économiques

« La question du délai [pour la transition], *nous, Burkinabés, nous l'avons déjà tranchée et c'est trois ans »*, a déclaré mercredi le porte-parole du gouvernement burkinabé, Lionel Bilgo, à la sortie du conseil des ministres. *« Le Burkina Faso a fait des choix, parmi lesquels définir la durée de la transition* […] *consensuellement avec les forces vives de la nation* [et en tenant] *compte du contexte de sécurité nationale »*, a-t-il ajouté, indiquant que le pays *« n'a pas reçu de notification de la part de la Cédéao »*.

Du côté de Conakry, le gouvernement guinéen a martelé mardi qu'il n'agirait pas *« sous des contraintes ou sous le diktat de qui que ce soit »*. *« Rien n'est exclu »*, a répondu le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual, à une question sur l'éventualité que la Guinée se retire de la Cédéao.

Le colonel Mamady Doumbouya est à la tête de la Guinée depuis septembre 2021 après avoir renversé Alpha Condé. Au Burkina, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba a pris le pouvoir fin janvier lors d'un coup d'Etat qui a fait tomber Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'être incapable d'enrayer

la violence djihadiste qui frappe le pays. Les deux pays ont été suspendus des instances de la Cédéao et la Guinée frappée de sanctions économiques. Un autre pays de la région, le Mali, qui a connu deux putschs depuis août 2020, est également suspendu et touché par d'importantes sanctions.

Cet article est republié à partir de lemonde.fr. Lire l'original ici.

Mali: la junte riposte aux sanctions de la CEDEAO et l'UEMOA

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

Le gouvernement malien, en réponse aux sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA prises à son encontre, décide de fermer ses frontières terrestres et

aériennes avec les pays de la CEDEAO.

Tout en condamnant ces sanctions qu’il juge illégales, le gouvernement malien, dans un communiqué signé du ministre de l’Administration territoriale et de la décentralisation, colonel Abdoulaye Maïga, dit regretter que des organisations sous régionales ouest-africaines se fassent « instrumentaliser par des puissances extra régionales au desseins inavoués ».

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMUNIQUE N°007 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la République du Mali a appris avec stupéfaction les sanctions économiques et financières prises à l'encontre du Mali à l'issue des sommets extraordinaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), tenus le 09 janvier 2022 à Accra, en République du Ghana.

Ces mesures contrastent avec les efforts fournis par le Gouvernent et sa disponibilité au dialogue en vue de trouver un compromis avec la CEDEAO sur le chronogramme des élections au Mali.

Le Gouvernement du Mali condamne énergiquement ces sanctions illégales et illégitimes prises par l'UEMOA et la CEDEAO, organisations pourtant fondées sur la solidarité et l'idéal panafricain, curieusement au moment où les Forces Armées Maliennes engrangent des résultats spectaculaires dans la lutte contre le terrorisme, ce qui n'était pas arrivé depuis plus d'une décennie.

- Concernant l'UEMOA, un embargo décidé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, applicable à un Etat souverain constitue une violation manifeste du Traité de l'UMOA et des statuts de la BCEAO. En outre, le gel des avoirs d'un Etat, des entreprises publiques et parapubliques ne saurait être appliqué par la Banque centrale qui reste un organe indépendant auquel chaque Etat membre a concédé son droit souverain d'émission.

- Concernant la CEDEAO, le Gouvernement dénonce et rejette les décisions suivantes qui ne sont fondées sur aucun texte communautaire :

    1. la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Mali ;

    2. la suspension des transactions commerciales entre les pays de la CEDEAO et le Mali, le gel des avoirs de la République du Mali dans les banques centrales de la CEDEAO, le gel des avoirs de l'Etat malien et des entreprises publiques et parapubliques dans les banques commerciales des pays de la CEDEAO.

Le Gouvernement du Mali regrette que des organisations sous régionales ouest africaines se fassent instrumentaliser par des puissances extra régionales aux desseins inavoués.

Dans les heures à venir le Gouvernement du Mali prendra toutes les mesures nécessaires en vue de riposter à ces sanctions malencontreuses.

Le Gouvernement du Mali déplore le caractère inhumain de ces mesures qui viennent affecter les populations déjà durement éprouvées par la crise sécuritaire et la crise sanitaire, notamment celle de la COVID-19.

Le Gouvernement du Mali invite les populations au calme et à la retenue.

Face à toute éventualité de déploiement des forces étrangères contre notre pays, le Gouvernement du Mali appelle les Forces de Défense et de sécurité, ainsi que la population, à redoubler de vigilance et à rester mobilisées.

Le Gouvernement du Mali en appelle à la solidarité et à l'accompagnement des pays et institutions amis.

D'ores et déjà, sur la base de la réciprocité, le Mali décide de rappeler ses Ambassadeurs accrédités dans les Etats membres de la CEDEAO et de la fermeture de ses frontières terrestres et aériennes avec les Etats concernés.

Le Gouvernement du Mali tient à rassurer l'opinion nationale que des dispositions ont été prises pour assurer l'approvisionnement normal du pays par tous les moyens appropriés.

Au regard des violations répétées des textes, principes et objectifs de ces organisations, le Gouvernement du Mali tirera toutes les conséquences et se réserve le droit de réexaminer sa participation à ces entités.

Bamako, le 09 janvier 2022

Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement,

Colonel Abdoulaye MAIGA

Mali : des sanctions « très dures » adoptées par la Cédéao

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

Le nouveau calendrier proposé par Bamako n'aura pas suffi à convaincre les dirigeants de la Cédéao. Les États d'Afrique de l'Ouest ont adopté des sanctions « *très dures* » ce 9 janvier à l'encontre de la junte au pouvoir. Ces mesures sont comparables à celles prises après le putsch de 2020.

Lors du sommet extraordinaire des dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui s'est tenu 9 janvier, des sanctions « *très dures* » ont été adoptées en raison du non-respect par la junte au pouvoir au Mali de l'échéance de février pour organiser des élections et ramener les civils au pouvoir.

Parmi elles :

- la fermeture des frontières entre le Mali et les pays membres de la Cédéao,
- le gel des actifs maliens au sein de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest,

- la suspension des transactions sauf pour les produits de première nécessité et pharmaceutiques.
- coupure des aides financières
- rappel des ambassadeurs des pays membres au Mali

« *Ces sanctions seront appliquées immédiatement. Elles seront progressivement levées uniquement après l'obtention d'un chronogramme satisfaisant soit finalisé* », explique la Cédéao dans un communiqué.

Ces sanctions ont été prises malgré le nouveau calendrier présenté plus tôt par les envoyés maliens. De cette manière, ils ont exprimé leur volonté de « *maintenir le dialogue et une bonne coopération avec la Cédéao* ». Un haut responsable ghanéen, dont le pays assure actuellement la présidence de la Cédéao a estimé que ce calendrier était « *de la rigolade.* » Initialement, la transition prévue par la junte était de cinq ans. Ce nouveau calendrier est raccourci à quatre ans.

Les sanctions adoptées par les dirigeants de la Cédéao sont comparables à celles prises après le putsch d'août 2020, selon un haut responsable participant au sommet. Après le coup d'État, la Cédéao avait imposé la fermeture des frontières des États membres avec le Mali ainsi qu'un embargo sur les échanges commerciaux et financiers, à l'exception des produits de première nécessité.

Dans le communiqué publié après la réunion de la Cédéao, les dirigeants « *regrettent le manque de volonté politique des autorités de transition, qui a conduit à l'absence de progrès tangible dans la préparation aux élections.* » Il est aussi précisé que les chefs d'État trouvent le chronogramme proposé la veille en urgence « *inacceptable* ».

Quel était le calendrier initial ?

Au pouvoir depuis le coup d'État d'août 2020, conforté par celui de mai 2021, la junte militaire avait pris l'engagement de remettre le pouvoir au peuple. Pour cela, ils devaient tenir des élections présidentielles et législatives au mois de février 2022.

Cependant, le colonel Assimi Goïta, dirigeant de la junte avait exprimé son incapacité à respecter le calendrier établi. La raison ? L'insécurité persistante dans le pays liée aux violences, principalement djihadistes. Les Assises nationales ont alors été chargées de constituer un nouveau calendrier. Le 30 décembre 2021, les participants aux Assises ont proposé de prolonger la transition de la junte militaire « *de six mois à cinq ans.* » Le pouvoir malien a tranché en optant pour une prolongation de la transition pendant 5 ans.

Cette proposition a été rejetée par plusieurs organisations politiques maliennes le 2 janvier 2022. Dans un communiqué, les organisations qualifient ce chronogramme d' « *unilatéral et déraisonnable* », et estime qu'il « *viole la charte de la transition (…) et ne saurait être en aucun cas une aspiration profonde au peuple malien.* » Les dirigeants Ouest-africains se réunissent donc ce 9 janvier pour examiner le calendrier des autorités maliennes.

Un double-sommet extraordinaire

En plus du sommet extraordinaire de la Cédéao, une rencontre des chefs d'État de l'Union monétaire ouest-africaine (Uemoa) est aussi prévue. Les huit pays de l'Uemoa sont aussi membres de la Cédéao.

Leur sommet faisant prélude à celui de la Cédéao, il peut signifier qu'une action concertée de ces pays peut être mise en place à l'encontre de la junte militaire malienne. Au cours

de leur réunion considérée comme préparant le terrain à une action concertée, les dirigeants des Etats de l'UEMOA ont affiché leur "*fermeté*" à l'encontre de la junte, a dit un participant sous le couvert de l'anonymat.

Par ailleurs, la Cédéao a déjà imposé des sanctions. 150 personnalités, que la Cédéao juge coupable de faire obstruction aux élections, se sont vues imposer un gel de leur avoir financier et une interdiction de voyager.

La junte militaire malienne devait s'attendre à des sanctions supplémentaires. Le 12 décembre, la Cédéao avait menacé de sanctions « *économiques et financières* » supplémentaires. « *La prorogation de la durée de la transition à cinq ans préoccupe l'ensemble de la région ouest- africaine* », avait déclaré le président en exercice de l'Uemoa, le chef de l'Etat burkinabè Roch Marc Christian Kaboré dans son discours d'ouverture. Il a paru peu enclin à accorder beaucoup de temps aux colonels Maliens, exprimant « *la conviction que toutes les réformes politiques, économiques et sociales visant la refondation du Mali ne pourraient être conduites que par des autorités démocratiquement élues.* »

Une situation qui divise

À la veille du sommet des chefs d'État d'Afrique de l'Ouest, des manifestations ont eu lieu à Bamako. D'un côté, les partisans du pouvoir militaire en place. De l'autre, les opposants au programme de la junte militaire. Ces derniers appellent les dirigeants militaires à prendre des dispositions pour éviter d'être victimes de nouvelles sanctions. Selon eux, c'est le peuple malien qui sera le premier à pâtir, en cas de sanctions.

De leur côté, les soutiens de la junte militaire estiment toutefois que la situation sécuritaire du pays justifie le calendrier de transition proposé. En revanche, ils craignent aussi les sanctions. Ils appellent donc les dirigeants de la

Cédéao à se montrer cléments.

Cet article est republié à partir de information.tv5monde.com. Lire l’original ici

---

Mali: « Nous sommes très préoccupés par la détérioration grave et continue de la sécurité qui a dépassé un seuil critique » [Alioune Tine]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

La violence se répand si rapidement au Mali qu'elle met en péril la survie même de l'État, a déclaré vendredi l'expert des Nations Unies sur les droits de l'homme dans le pays au terme d'une visite officielle de 11 jours au cours de laquelle il a été informé d'une augmentation des exécutions extrajudiciaires, d'autres homicides, des enlèvements de civils et de viols collectifs de femmes.

« Nous sommes très préoccupés par la détérioration grave et continue de la sécurité qui a dépassé un seuil critique », a déclaré l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Mali, Alioune Tine, décrivant « un État affaibli et impuissant, qui assume difficilement son rôle régalien de protection des populations civiles face aux groupes armés qui essaiment dans tout le pays ».

La volonté politique des autorités remise en question

« Il est grave de constater que les populations civiles subissent aussi des violences de la part des Forces de Défense et de Sécurité Maliennes (FDSM) censées les protéger », a-t-il ajouté.

M. Tine a déclaré que certaines personnes rencontrées lors de sa visite ont exprimé de sérieux doutes sur la volonté politique des autorités maliennes de prendre des mesures concrètes pour garantir la sécurité des populations civiles, en particulier dans les régions les plus touchées par la crise et les conflits.

« Cela doit absolument changer », a-t-il déclaré. « Il faut un sursaut national et une volonté inébranlable des autorités maliennes, avec le soutien actif de leurs partenaires, pour restaurer l'autorité de l'Etat et assurer la protection des

populations civiles. »

Tous azimuts contre les populations civiles

M. Tine s’est dit gravement préoccupée par la dégradation rapide et continue de la sécurité créée par la défaillance des institutions de l’État et qui donne lieu à des attaques tous azimuts contre les populations civiles par des groupes armés tels que la Jama’at Nusrat al-Islam wal Muslimin (JNIM), l’État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et d’autres qui consolident leur contrôle sur des zones dans le nord et le centre du pays. Ils s’étendent également aux régions méridionales du Mali, et la violence communautaire augmente dans le centre du pays.

Les populations civiles du nord (régions de Gao, Menaka et Tombouctou), du centre (régions de Bandiagara, Douentza, Mopti et Ségou) et du sud (régions de Koutiala, San et Sikasso) subissent des violations de leurs droits humains fondamentaux et atteintes à ces droits et sont même tuées.

Violations par les forces maliennes, les forces internationales et groupes armés

La détérioration du respect des droits de l’homme s’inscrit dans un contexte d’impunité généralisée des auteurs de ces violations and atteintes.

L’opération de maintien de la paix des Nations Unies, la MINUSMA, a recensé au moins 43 exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires commises par les Forces de Défense et de Sécurité Maliennes (FDSM) entre le 1er avril et le 30 juin 2021.

L’augmentation des atteintes aux droits de l’homme commises par les groupes armés et les milices communautaires est encore pire, le total des six premiers mois de cette année, soit 258

cas, représentant déjà 88 % du nombre de cas signalés pour toute l'année 2020.

Les enlèvements sont également en hausse spectaculaire. Au cours des seuls six premiers mois de cette année, la MINUSMA a documenté 435 enlèvements – cinq fois plus que pour toute l'année 2019.

Les ravisseurs sont principalement les groupes armés et les milices communautaires du centre du Mali, notamment la milice Da Na Ambassagou, mais aussi des groupes armés tels que la Jama'at Nusrat al-Islam wal Muslimin (JNIM) et d'autres groupes similaires.

Les viols collectifs et autres violences à l'encontre des femmes sont en augmentation, tout comme les attaques contre les « esclaves », un problème que l'expert indépendant a souligné le mois dernier.

Mettre fin à l'impunité et restaurer la confiance des populations

Lors des rencontres avec les autorités maliennes, M. Tine a fait part de ses sérieuses préoccupations quant à la détérioration continue de la situation des droits de l'homme. Les autorités maliennes se sont engagées à prendre des mesures concrètes pour répondre à ses préoccupations et améliorer la situation des droits de l'homme.

« Nous invitons donc les autorités maliennes à honorer leurs engagements », a déclaré Alioune Tine. « Cela permettra de rassurer et de restaurer la confiance des populations civiles et des nombreux interlocuteurs face aux institutions de l'Etat ».

Selon l'expert, une « priorité absolue doit être réservée par les autorités au traitement de la question préoccupante de l'impunité au Mali ».

L’impact sur le droit des femmes

Selon M. Tine la dégradation de la sécurité a un impact considérable sur la situation des droits fondamentaux de la femme avec la récurrence inquiétante des cas de violence basée sur le genre, y compris les viols collectifs.

Il a signalé que la MINUSMA a documenté plusieurs viol collectifs en mars. Aussi, dans les localités sous le contrôle ou l’influence des groupes extrémistes violents, les femmes sont forcées de porter le voile. Une vingtaine de cas de flagellations des femmes en guise de punition pour n’avoir pas porté le voile ou avoir porté le mauvais voile, auraient été signalés depuis le début de l’année.

L’expert a rappelé que les femmes continuent d’être sous-représentées dans la sphère publique et politique au Mali, en violation de la loi no 2015-052 du 18 décembre 2015, qui fixe un quota d’au moins 30 % de femmes aux fonctions nominatives et électives.

Des détentions à caractère illégal

Lors de sa visite, M. Tine a notamment rencontré le Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Ministre de la Défense et des anciens combattants, le Ministre de la justice et des Droits de l’Homme, Garde des Sceaux, le Ministre de la Refondation de l’Etat chargé des relations avec les institutions, le ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, chargé de l’Accord pour la paix et la réconciliation nationale, le président de la Commission nationale des droits de l’homme et les autorités judiciaires.

« Nous avons pu rencontrer l’ancien président Bah N’Daw et l’ancien Premier ministre Moctar Ouane qui sont toujours en résidence surveillée » a déclaré Tine. « Nous avons discuté avec les autorités maliennes sur le caractère illégal de cette

situation et la nécessité d'y mettre fin dans les meilleurs délais. Nous avons pris bonne note des dispositions concrètes prises par les autorités maliennes allant dans le sens d'une prochaine libération ».

L'Expert a également discuté avec les autorités sur le décès en détention dans des conditions non encore élucidées de l'individu arrêté pour tentative d'assassinat du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta.

« Nous demandons aux autorités maliennes d'ouvrir d'une enquête approfondie, rapide et impartiale conformément aux obligations internationales pertinentes du Mali en matière des droits humains », a informé M.Tine.

Il a également rencontré les organisations de la société civile, y compris celles des personnes atteintes d'albinisme et des personnes vivant avec un handicap, les organisations de la société civile et les associations de victimes de l'esclavage par ascendance et les associations luttant contre cette pratique, les organisations non gouvernementales, des représentants du corps diplomatique, les agences, fonds et programmes des Nations Unies ainsi que le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA.

Il s'est également rendu dans la région de Gao, où il a rencontré les autorités locales, les associations de femmes et les agences des Nations unies.

À l'issue de sa visite, AliouneTine a publié une déclaration. Il soumettra le rapport complet de sa visite au Conseil des droits de l'homme en mars 2022.

Cet article est republié à partir de news.un.org. Lire l'original ici.

Côte d’Ivoire: le président Ouattara annonce des libérations et des grâces dans un geste d’apaisement

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

Message à la nation du président Ouattara, à la veille du 61e anniversaire de l’indépendance de la Côte d’Ivoire. Un discours très attendu. Alassane Ouattara a fait un nouveau geste d’apaisement dans le processus de réconciliation des Ivoiriens, en annonçant avoir accordé « *la grâce* » à neuf détenus arrêtés lors des troubles et violences électorales d’octobre 2020 et la mise en « *liberté provisoire de 69 inculpés* ». Le chef de l’État tente de répondre ainsi à ses opposants, les anciens présidents Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié.

On l'attendait beaucoup sur le terrain de la décrispation, Alassane Ouattara y a consacré quelques lignes et a rajouté une séquence qu'il affectionne, un point sur l'état de la Nation. Les attaques terroristes sont désormais maîtrisées, s'est réjoui le président, fier aussi de sa gestion de la Covid-19. Le chef d'État a communiqué un bilan de « *un million d'Ivoiriens vaccinés, une mortalité faible et un taux de croissance économique de 2%* », rapporte notre correspondant à Abidjan, **Jean-Luc Aplogan**.

Sur le plan politique, la Côte d'Ivoire a réussi, selon Alassane Ouattara, à aller au bout de son cycle électoral, en organisant une présidentielle et des législatives. Le chef de l'État fait remarquer que pour la première fois, depuis de longues années, tous les partis sont représentés au Parlement.

Volonté de réconciliation

Il a regretté les violences meurtrières et rendu hommage aux victimes. Il répond positivement aux requêtes de l'opposition – dialogue, réconciliation, libération de prisonniers – mais il souligne qu'il a toujours été à l'initiative sur ce terrain-là.

Le président Ouattara salue la rencontre Bédié-Gbagbo et **celle qu'il a eue** avec l'ancien président Laurent Gbagbo le 27 juillet. Rien ne doit entraver la bonne marche de la Côte d'Ivoire, mais tout doit se faire dans le respect des lois et des institutions, précise le capitaine du bateau ivoirien.

Comme attendu Alassane Ouattara a annoncé la libération provisoire de 69 personnes et la grâce de 9 autres détenus arrêtés au moment des violences politiques lors de la dernière présidentielle. Pour rappel, l'ancien président Gbagbo avait donné une liste de 110 noms de détenus qu'il souhaitait voir libérer. « *L'examen de la situation d'autres personnes encore détenues se poursuit* », a-t-il affirmé.

Le président Ouattara a aussi annoncé 3 000 autres grâces pour des détenus à qui il restait un an ou moins à purger.

Cet article est republié à partir de rfi.fr. Lire l’original ici.

Mali, un coup dans le coup [J.H Jezequel, expert Crisis Group]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

Des militaires ont arrêté les chefs de l’Etat et du gouvernement de transition maliens installés suite au coup d’Etat militaire d’août 2020. L’expert de Crisis Group Jean-

Hervé Jezequel détaille les retombées possibles de ce second putsch dans un pays déjà fragilisé par le conflit avec les jihadistes.

Que sait-on de ce coup d'Etat au Mali, le second en neuf mois ?

Le lundi 24 mai, le président de la transition Bah N'Daw, son Premier ministre Moctar Ouane et quelques autres responsables maliens ont été arrêtés et conduits au camp militaire de Kati, près de Bamako. Cette arrestation a été décidée peu après la nomination d'un nouveau gouvernement, dont la composition a été âprement négociée pendant plus d'une semaine mais dans lequel ne figuraient plus les colonels Sadio Camara et Modibo Koné, respectivement ministres de la Défense et de la Sécurité. Ces deux officiers de la garde nationale sont aussi membres dirigeants de l'ex-Comité National de Salut du Peuple (CNSP), le groupe à l'origine du coup d'État du 18 août 2020 et officiellement dissous en janvier 2021.

Le lendemain, le colonel Assimi Goïta, chef de l'ex-CNSP et actuel vice-président de la transition, a fait lire un communiqué à la télévision nationale dans lequel il annonce « placer hors de leurs prérogatives » le président et son Premier ministre. Il les accuse d'incompétence et surtout d'avoir constitué un nouveau gouvernement sans le consulter – ce qui est peu probable étant donné la durée des négociations pour former le gouvernement – violant ainsi la charte de la transition, un texte adopté en septembre 2020 qui lui donne des prérogatives en matière de défense et de sécurité. Cette même charte invoquée par le colonel Goïta ne lui donne pourtant aucun pouvoir de suspendre le président ou le Premier ministre. A ce titre, le coup de force des militaires de l'ex-CNSP est bien une tentative de coup d'Etat pour reprendre le contrôle d'une transition en train de leur échapper.

Ces derniers jours, les relations s'étaient tendues entre, d'une part, les anciens putschistes et, d'autre part, le

président Bah N’Daw, lui-même ancien militaire à la retraite, et Moctar Ouane, son Premier ministre. Ces derniers avaient l’intention de mettre en place un gouvernement plus inclusif, pour construire une union plus forte autour de la transition sur fond de tensions sociales dans le pays, et notamment d’une grève générale décrétée par la principale union syndicale du pays. N’Daw et Ouane ont également saisi cette occasion pour tenter de réduire la forte influence que les militaires de l’ex-CNSP avaient établie sur les institutions de transition et qui, selon plusieurs sources consultées par Crisis Group, limitait considérablement les marges de manœuvre du chef de gouvernement.

Ces tensions entre autorités civiles de transition et ex-putschistes rappellent étrangement l’éviction forcée du Premier ministre Cheick Modibo Diarra en décembre 2012 par des putschistes quelques mois après leur coup d’Etat contre le président Touré. Les militaires de l’ex-CNSP, que des officiels occidentaux décrivaient il y a encore quelques mois comme des « officiers éclairés », ne se comportent finalement pas mieux que les sous-officiers ayant pris le pouvoir en 2012. Le Mali donne parfois l’impression d’un inquiétant retour à la case départ.

Quels sont les risques pour le Mali ?

En août 2020, la destitution du président élu Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) par le CNSP avait suscité très peu de violences, en grande partie parce que le régime était épuisé et que le départ d’IBK a été accueilli avec un certain soulagement par une large partie de la population après des semaines de manifestations populaires. Cette fois, il s’agit d’une confiscation du pouvoir par des militaires dont l’action bénéficie d’un bien moindre soutien populaire. Des rumeurs font état de tensions au sein de l’armée, où ce “coup dans le coup” ne fait pas l’unanimité. Jusqu’ici les casernes restent tranquilles, mais on ne peut écarter le risque de combats fratricides entre forces de sécurité, comme ce fut le cas

après le coup d'Etat de mars 2012. Par ailleurs, il n'y a pour le moment pas de mobilisation de la société civile dans la rue pour défendre les autorités suspendues, mais plusieurs associations, partis politiques et personnalités se sont publiquement prononcées pour exiger leur libération. A l'inverse, peu d'organisations maliennes ont exprimé un soutien en faveur de l'action des militaires. Beaucoup, comme la Coordination des mouvements, associations et sympathisant (CMAS) de l'influent imam Mahmoud *Dicko,* réservent encore leur jugement ou mènent d'intenses négociations avec les miliaires de l'ex-CNSP, sans doute dans l'espoir d'obtenir des positions d'influence dans un éventuel prochain gouvernement.

En effet, si la démission forcée de N'Daw et Ouane le 26 mai se confirme, les militaires de l'ex-CNSP vont maintenant vouloir consolider leur coup en faisant nommer un nouveau Premier ministre et un nouveau président de la transition. Ils pourraient trouver un chef du gouvernement au sein du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), une coalition hétéroclite de partis et d'associations qui a joué un rôle clé dans le renversement du président Keita mais avait ensuite été divisé et marginalisé par le CNSP au moment de la création des institutions de transition. Ils comptent sur une telle alliance avec des forces politiques maliennes pour convaincre les acteurs internationaux de les laisser poursuivre la transition. Le vice-président, dans une tentative d'amadouer les acteurs internationaux, a d'ailleurs annoncé après l'arrestation du président qu'il comptait toujours terminer la transition en respectant le calendrier négocié avec la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) en septembre 2020.

Les jours qui viennent vont donc être déterminants et une situation de blocage politique durable est l'un des scénarios envisageables. Mais quelle que soit l'issue des évènements actuels, cette nouvelle crise met à jour l'absence d'une coalition forte soutenant l'action de la transition et

notamment son ambition déclarée de réformer le système politique malien. C’est là l’élément peut-être le plus inquiétant : après avoir traversé toutes ces crises, le Mali ne sait toujours pas quelles forces politiques sont capables de porter le changement dont le pays a besoin.

Quelles ont été les réactions internationales ?

La condamnation internationale est forte et jusqu’ici unanime. Les principaux partenaires de la transition du Mali, la Cedeao, l’Union africaine, la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), la France, l’Union européenne et les États-Unis, ont rejeté cette tentative de coup d’Etat. Les militaires de l’ex-CNSP s’y attendaient sans doute mais ils ont pris le risque, estimant peut-être que les même acteurs internationaux qui ont laissé une junte militaire s’installer récemment au pouvoir au Tchad après la mort du président Idriss Déby, finiront également par composer avec eux comme ils l’ont d’ailleurs fait en août dernier.

Une mission de la Cedeao est déjà arrivée à Bamako pour rencontrer les différents protagonistes et tenter de dénouer cette crise. Les partenaires internationaux du Mali savent cependant que les outils de pression dont ils disposent sont à double tranchant. Comme en août 2020, la Cedeao pourrait suspendre le Mali de ses institutions et imposer des sanctions économiques qui pèsent sur les décideurs maliens. Mais ces mesures frappent aussi la population malienne, au risque d’aggraver les tensions internes et même de nourrir un sentiment de rejet des partenaires du Mali. L’an passé, ces sanctions avaient permis d’arracher d’importants compromis aux militaires du CNSP, mais sans les écarter de l’exercice réel du pouvoir. Des sanctions internationales ciblées sur les responsables du coup d’Etat pourraient aussi être adoptées, mais elles sont peu susceptibles d’avoir un impact à court terme et pourraient même entrainer la suspension des programmes de collaboration avec les autorités maliennes si les personnalités sanctionnées se maintiennent au pouvoir.

Cette suspension possible des programmes de collaboration était déjà la hantise de nombreux bailleurs de fonds suite au putsch d'août 2020.

Les acteurs internationaux devraient continuer à refuser la confiscation du pouvoir par les militaires de l'ex-CNSP et faire pression pour que le pays renoue avec un pouvoir civil qui n'en soit pas l'otage. Ils ne peuvent cependant peser que s'ils restent unis. En août 2020, certains partenaires du Mali avaient trop précocement envoyé aux militaires le signal qu'ils pourraient garder une influence déterminante sur la conduite des affaires du pays.

Les partenaires internationaux ont aujourd'hui deux options principales, dont aucune n'est sans risque : soit, ils restent fermes sur les principes et exigent le retour en fonction du président N'Daw et du Premier ministre Ouane, dont la démission a été obtenue manifestement sous la contrainte. Cette position de fermeté engendrera une situation de confrontation avec l'ex-CNSP et un blocage politique à l'issue incertaine, mais elle offrira plus de chance d'enrayer durablement la mainmise préjudiciable d'un groupe de militaires sur le pouvoir au Mali.

L'autre option est de condamner les arrestations et d'appeler au retour, dans les plus brefs délais, d'une transition civile mais sans exiger le retour en fonction du président et du premier ministre. Cela ouvre la porte à des négociations avec la junte pour réinstaller des autorités civiles. Mais, comme en août dernier, l'ex-CNSP pourrait en profiter pour mettre en place l'apparence d'une autorité civile tout en conservant la réalité du pouvoir, au risque de reproduire les mêmes effets dans un proche avenir. C'est cette option que le Conseil de sécurité des Nations unies semble suivre dans son communiqué du 26 mai. Si le reste des partenaires, et notamment la Cedeao, suivent également cette option, il faudrait cette fois assortir les négociations avec les militaires de dispositions permettant de réduire plus

efficacement la part d’influence politique qu’ils conserveront afin que les autorités civiles n’en soient plus l’otage. Dans les deux cas, l’efficacité des pressions internationales dépendra aussi de leur capacité à s’articuler à un mouvement intérieur de refus du coup de force qui pour l’instant tarde à prendre de l’ampleur.

Cette instabilité politique peut-elle peser sur le conflit avec les jihadistes ?

Ces crises à répétition entament la crédibilité de l’Etat malien, déjà confronté aux insurrections de plusieurs groupes armés sur son territoire. Pour les populations qui vivent dans des zones en état d’insurrection, le retour ou le déploiement d’un État englué dans des querelles intestines à Bamako est un scénario de plus en plus improbable. Cela donne de l’espace aux jihadistes et à d’autres groupes armés qui se présentent de fait comme des alternatives durables à l’autorités d’un Etat absent. Par ailleurs, on ne peut écarter non plus que cette nouvelle crise entame la confiance déjà très fragile dans l’accord de paix inter-malien, signé en 2015 mais dont les principales dispositions en matière de sécurité et de décentralisation n’ont toujours pas été mises en place. Si on félicitait il y a quelques mois les autorités de transition pour avoir développé de meilleures relations que leurs prédécesseurs avec les groupes armés signataires, en particulier ceux de la Coordination des mouvements de l’Azawad, la crise actuelle à Bamako pourrait convaincre certains de ces mêmes signataires que rester dans le giron d’un Etat malade et incapable d’honorer ses engagements n’est pas la meilleure solution. Ces tensions pourraient d’autant plus se développer que le M5-RFP, dont un des dirigeants pourrait former le prochain gouvernement à l’appel des militaires de l’ex-CNSP, intègre des personnalités connues pour leur hostilité à l’accord de paix de 2015.

Cet article est republié à partir de crisisgroup.org. Lire l’original ici.

Sommet de Paris sur le financement des économies africaines [Déclaration finale]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

Le président français, Emmanuel Macron a réuni à Paris plusieurs dirigeants africains et européens, dans le cadre du sommet sur le financement des économies africaines. Objectif : aider les pays d’Afrique à s’extraire du piège de la dette et

financer leur développement futur.

Une trentaine de chefs d'État et de Gouvernement ainsi que des dirigeants d'organisations internationales y participaient

Ce Sommet faisait suite à la diffusion d'une tribune de 18 dirigeants africains et européens, publiée le 15 avril 2020, en faveur d'une mobilisation de la communauté internationale pour affronter les conséquences de la crise sanitaire et économique causée en Afrique par la pandémie.

Déclaration finale _ Sommet sur le financement des économies africaines [source: elysee.fr]

Idriss Déby Itno en 19 dates

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

Retour sur les grandes dates qui ont fait l’histoire du dirigeant tchadien.

1952 – Naissance
Naissance à Berdoba (nord-est du Tchad) dans une famille musulmane.

1980 – Entrée en rébellion
Idriss Déby entre en rébellion aux côtés de Hissène Habré, ancien Premier ministre tchadien, qui le nomme commandant en chef des Forces armées du nord (FAN).

1982 – Renversement de Goukouny Weddeye
Toujours aux côtés de Habré, Déby participe au renversement du régime de Goukouny Weddeye. Hissène Habré devient président de la République.

1989 – Fuite au Soudan
Idriss Déby, alors conseiller de Habré pour la Défense et la sécurité est soupçonné de complot par la présidence tchadienne. Il fuit au Soudan.

1990 – Renversement de Hissène Habré
À la tête du Mouvement patriotique de salut (MPS), qu’il a créé plus tôt dans l’année, Idriss Déby s’empare de Ndjamena le 1er décembre et chasse Habré du pouvoir. Le 4 décembre, il devient président du Conseil d’État.

1991 – Désigné président de la République
Idriss Déby est désigné président de la République par le MPS. Dans les premiers temps de son mandat, il fait adopter le pluripartisme avant qu’une conférence nationale, tenue en 1993, ne donne au pays des institutions provisoires.

1996 – Première élection au suffrage universel
Idriss Déby est élu à la présidence lors du premier scrutin pluraliste au suffrage universel organisé au Tchad, suite à l’adoption de la Constitution de 1996. Il bat Abdelkader Wadal

Kamougué avec 69,09 % des voix au deuxième tour. Ce mandat sera marqué, à partir de 1998, par une rébellion du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT) dans le Tibesti (nord).

2001 – Deuxième élection à la présidence
Idriss Déby remporte l'élection présidentielle dès le premier tour avec 63,17 % des voix.

2004 – Modification de la Constitution
Alors que le Tchad est devenu producteur de pétrole un an auparavant, Idriss Déby fait modifier la Constitution. La limitation à deux mandats présidentiels est supprimée pour lui permettre de se représenter. Le texte est adopté à main levée, par 123 voix pour, 0 contre et une abstention, alors que les députés de l'opposition ont refusé de prendre part au vote.

2006 – Troisième élection à la présidence
Idriss Déby est réélu président de la République du Tchad pour la troisième fois. Il s'impose au premier tour avec 77,53 % des suffrages. Cette élection intervient dans un climat de crise : en avril, une offensive rebelle sur Ndjamena avait été repoussée par les forces loyalistes. Les relations diplomatiques avec le Soudan avaient alors été rompues, le Tchad soupçonnant l'implication de son voisin. Cette rébellion s'était appuyée sur une vague de désertions dans l'armée durant l'année précédente. Les mutins s'étaient retranchés dans l'est du pays, proche du Soudan.

2008 – Attaque rebelle contre Idriss Déby
La plus importante attaque rebelle contre le régime sur Ndjamena depuis 1990, encercle le palais présidentiel avant d'être repoussée. La France apporte à cette occasion un soutien logistique au régime tchadien.

2010 – Processus de normalisation avec le Soudan
Après cinq ans de guerre par rébellions interposées, Ndjamena et Khartoum s'engagent dans un processus de normalisation. Au

Tchad, le président soudanais Omar el-Béchir affirme vouloir « *tourner la page* ».

2011 – Idriss Déby, réélu pour la quatrième fois
Idriss Déby se présente à l'élection présidentielle. Celle-ci intervient dans un climat politique tendu. Les résultats des législatives de février ont été rejetés par l'opposition et trois des principaux opposants au président appellent au boycott de l'élection. Le 25 avril 2011, il remporte l'élection avec 88,66 % des voix.

2013 – La lutte contre la menace terroriste
Idriss Déby envoie ses troupes combattre les jihadistes dans le nord du Mali lors de l'intervention française Serval.

2016 – Le cinquième mandat
Idriss Déby prend la tête de l'Union africaine pour un mandat d'un an. Il est réélu en avril au premier tour de la présidentielle pour un cinquième mandat d'affilée.

2018 : Une Constitution pour Déby
Le Tchad adopte une nouvelle Constitution autorisant Idriss Déby à rester au pouvoir jusqu'en 2033.

2019 – Nouvelle tentative de renversement
Une colonne de rebelles tchadiens venus de Libye pour renverser le président est stoppée par des bombardements français sur demande de Ndjamena.

2020 – Maréchal du Tchad
Idriss Déby est élevé au titre de maréchal du Tchad pour célébrer la victoire en mars de l'armée tchadienne contre le groupe Boko Haram.

2021- Décès d'Idriss Déby Itno
Le 20 avril, Idriss Déby décède des suites de blessures reçues alors qu'il commandait son armée contre des rebelles dans le nord. Il avait été réélu pour un sixième mandat avec 79,32 %

des suffrages exprimés, selon des résultats officiels énoncés la veille.

Cet article est republié à partir de savoirs.rfi.fr. Lire l’original ici

---

Mohamed Bazoum, dans la continuité de son mentor Issoufou

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

Fidèle parmi les fidèles de l’ex-président nigérien Mahamadou Issoufou, son successeur Mohamed Bazoum, investi vendredi, entend assurer la “continuité” à la tête d’un pays en crise

confronté à d’immenses défis, particulièrement des attaques jihadistes de plus en plus nombreuses et meurtrières.

Mohamed Bazoum est le premier président à accéder au pouvoir après une transition démocratique entre deux présidents élus dans ce pays en proie aux coups d’Etat et tentatives de putsch depuis l’indépendance en 1960. Une dernière tentative a été déjouée mercredi, selon le gouvernement.

La “continuité” a été le maître mot de la campagne de celui qui fut le bras droit d’Issoufou durant ses dix années de pouvoir : dans le développement de l’un des pays les plus pauvres du monde, comme dans la lutte contre l’insécurité qui n’a fait qu’augmenter récemment, avec plus de 300 morts dans des attaques attribuées au jihadistes depuis le début de l’année.

Bazoum, qui entend “poursuivre” l’oeuvre de son mentor, est longtemps resté à l’arrière-plan, s’occupant de l’appareil du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS, dont il est un des membres fondateurs comme Issoufou). Mais aussi en jouant les fidèles lieutenants comme ministre de l’Intérieur ou ministre d’Etat à la présidence lors de la réélection d’Issoufou en 2016.

Homme de réseau, avec de bonnes relations à l’étranger, il a quitté ses fonctions mi-2020 pour se consacrer à la présidentielle, objectif programmé d’un homme de l’ombre propulsé au premier rang de l’imposante machine déployée pour l’élection par le PNDS.

Né en 1960 à Bilabrine dans la région de Diffa (sud-est), Bazoum est arabe, une ethnie minoritaire au Niger, ce qui lui a valu des accusations sur ses origines “étrangères” lors de la campagne.

Dans son discours d’investiture, il a dénoncé “l’usage inédit dans notre pays d’arguments consistant pour certains à stigmatiser l’origine et le teint de la peau de certains de

leurs adversaires. De tels arguments sont fort regrettables, car personne n’est responsable de son origine, les hommes sont reponsables seulement de ce qu’ils font”.

Après des études à Gouré (sud-est), puis un baccalauréat à Zinder, Bazoum part étudier la philosophie au Sénégal. Il y enseigne pendant six ans dans des lycées de province, y gagnant un certain talent d’orateur.

– Rigueur et fermeté –

Son contact facile et son ancrage philosophique à gauche sont nuancés par un “air dur, celui de quelqu’un dont on sait qu’il peut avoir la main ferme”, selon un observateur de la politique nigérienne à Niamey.

Les partenaires du Niger, principaux bailleurs d’un pays très fortement dépendant de l’aide internationale, où France comme Etats-Unis ont des bases militaires, préfèrent voir dans Bazoum l’assurance d’un leader sûr, quitte à détourner le regard sur certains sujets.

Notamment sur les affaires de corruption qui ont miné la présidence Issoufou. Mais, avantage certain pour Bazoum, “son nom n’est pas cité dans les principaux scandales de corruption qui ont souvent éclaboussé le régime” et “on lui reconnaît une certaine rigueur dans la gestion des affaires publiques et un franc-parler”, selon Ibrahim Yahya Ibrahim, chercheur à International Crisis Group (ICG).

Sous Issoufou, il se disait de lui qu’il était le vrai numéro deux de l’Etat, devant le Premier ministre Brigi Rafini, qu’il gérait toutes les affaires sensibles et qu’il était consulté sur tous les dossiers, de la diplomatie à l’économie, mais particulièrement sur les questions sécuritaires, centrales dans un pays en proie aux attaques jihadistes.

Reste que ses relations futures avec l’ex-président font déjà l’objet de débats: Issoufou et Bazoum resteront-ils comme les

deux doigts d’une même main, ou bien le Niger doit-il redouter un scénario où, comme en Mauritanie, l’ancien président Mohamed Ould Abdel Aziz et ex-mentor de l’actuel chef d’Etat, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, est tombé en disgrâce après avoir quitté le pouvoir ?

Cet article est republié à partir de information.tv5monde.com. Lire l’original ici

---

Sur le départ, le président du Niger appelle à ne pas “tripoter” les Constitutions

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

“Fier” de son bilan, Mahamadou Issoufou, 68 ans, qui quitte volontairement le pouvoir à l’issue de ses deux mandats comme président du Niger, se veut “optimiste” pour l’avenir de son pays et du continent, qu’il aimerait voir émerger malgré le jihadisme, la démographique galopante ou la difficile intégration continentale.

Son pays, parmi les plus pauvres du monde, est en proie aux attaques jihadistes récurrentes qui ont fait des centaines de morts. Il a aussi le record mondial de fécondité avec 7,6 enfants par femmes, ce qui entrave le développement d’un pays, marqué de sucroît par les coups d’Etat.

“C’est la première fois depuis 60 ans qu’il y a un passage de témoin d’un président démocratiquement élu vers un autre démocratiquement élu. On est en train d’asseoir une tradition démocratique”, se réjouit-il, à l’issue des deux mandats, maximum prévu par la Constitution.

Il assure ne pas avoir eu à résister aux sirènes d’un troisième mandat, comme certains de ses pairs africains, qui s’accrochent au pouvoir.

> ***“On ne peut pas avoir des institutions fortes en tripotant les Constitutions, en changeant la règle du jeu en cours de jeu. Je ne peux pas m’engager dans l’aventure d’un troisième mandat. Cela aurait affaibli les institutions que nous sommes en train de construire”****, souligne-t-il.*

Le grand favori de la présidentielle dont le second tour se tiendra le 20 février n’est autre que Mohamed Bazoum, son dauphin et bras droit, qui a bénéficié de l’appareil d’Etat pour sa campagne.

Mahamadou Issoufou balaie les accusations des opposants nigériens qui taxent le pays de “démocrature”, regrettant des

interdictions de manifester ou des arrestations fréquentes de militants de la société civile: “La démocratie c’est la liberté et l’ordre”, répond le président. “Il y pas de démocratie sans ordre, de la même manière qu’il n’y a pas de démocratie sans liberté”.

Sur le plan de la lutte contre le jihadisme, il demande une “coalition internationale”, un de ses leitmotiv.

– “L’Afro-pessimisme est derrière nous” –

“Tout le Sahel est infesté. La sécurité est un bien public mondial. Ce qui se passe au Sahel concerne le reste du monde. Si le terrorisme arrive à prendre pied en Afrique, il prendra pied en Europe”, estime M. Issoufou, alors que son pays a subi samedi la plus meurtrière attaque jihadiste contre des civils avec 100 morts.

Le président se fâche quand on évoque les critiques locales à l’égard de la présence des forces étrangères, notamment françaises, au Sahel: “Ce ne sont pas des interventions étrangères ce sont des interventions d’alliés, Nous avons une guerre contre un ennemi. Dans toutes les guerres il y a des alliances”.

Et il dit “s’étonner” que ceux-là même qui critiquent les opérations étrangères “ne dénoncent pas les terroristes”.

Sur le plan économique et social, M. Issoufou, qui a été très actif sur le dossier de la zone de libre échange économique africaine (Zlecaf), croit fermement en l’intégration régionale pour faire “émerger le Niger et le continent”.

> ***“L’Afro-pessimisme est derrière nous”****, promet-il, appelant à “****des politique ambitieuses (et) l’approfondissement de certaines valeurs notamment démocratiques et des droits de l’homme”****.*

“La zone de libre échange dont les échanges vont commencer le

1er janvier va créer le marché le plus vaste du monde avec 1,2 milliard de consommateurs”, se réjouit-il.

“Cela mettra fin aux marchés balkanisés que l’Afrique a connus et qui ont été à la base d’échecs de beaucoup de politiques industrielles en raison de marchés trop étroits”.

Mais dans ce nouveau marché promis, “il faut avoir de quoi échanger”, assurant qu'”on a prévu un plan de développement industriel” et “un plan de développement agricole afin que l’Afrique puisse se nourrir”.

– Nécessaire transition démographique –

“Avec l’immensité des terres arables qu’on a, il faut que l’Afrique soit capable de produire son alimentation”, déclare M. Issoufou.

“En ce qui concerne le CFA, nous avons fait des réformes qui montrent notre volonté d’aller vers la monnaie unique. (A terme) je vois une monnaie unique au niveau Cédéao”, pense-t-il en estimant que pour “la monnaie unique africaine il faudra attendre plusieurs décennies”.

Le président est aussi optimiste quant à la démographie de son pays, affirmant qu’il est “sur la bonne voie”.

Le Niger, qui n’avait que 3 millions d’habitants à l’indépendance en 1960, en compte aujourd’hui 23 millions. Avec un taux de croissance annuel de la population de 3,9% par an (record mondial), la population atteindra 70 millions en 2050 si rien ne change.

“Nous avons fait baisser le taux de fécondité. C’est une action de longue haleine (…), nous avons mobilisé les leaders religieux et traditionnels avec des arguments religieux qui justifient la nécessité de la transition démographique”.

“La croissance démographique mange une bonne partie de la croissance économique” *de 6 à 7% ces dernières années, ajoute*

> *le président qui martèle: **“Nous arriverons à maitriser cette croissance exponentielle qui malheureusement rend difficile le progrès rapide du Niger vers l’émergence”**.*

Parmi les axes prioritaires, “il faut maintenir les jeunes filles à l’école au moins jusqu’à 16 ans afin d’éviter mariages et grossesses précoces”, précise-t-il.

A l’heure du bilan, Issoufou sourit: “Je suis fier de l’ensemble, les promesses que j’ai faites au peuple nigérien je les ai tenues”.

Et la suite? “Jusqu’au 2 avril, je continue d’être au gouvernail mais il n’y a pas de vide, il y a une vie après le pouvoir”.

Cet article est republié à partir de information.tv5monde.com. Lire l’original ici

---

Le niveau de la gouvernance recule en Afrique [Indice Mo Ibrahim]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Gouvernance

La Fondation Mo Ibrahim vient de publier son rapport 2020 sur la bonne gouvernance en Afrique. Pour la première fois depuis 2010, on note un recul de la performance continentale dans le domaine.

Selon le nouveau rapport, la moyenne africaine en ce qui concerne l'indice Mo Ibrahim de la bonne gouvernance est de 48,8 en 2019 contre 49 sur 100 en 2018 soit un recul de 0,2 point de pourcentage d'une année à l'autre. Cela n'était jamais arrivé depuis le début de la décennie.

L'étude indique que cette situation est due à la détérioration des performances dans trois des quatre catégories de l'indice, à savoir : participation, respect des droits et inclusion des citoyens ; sécurité et Etat de droit ; puis développement humain. En effet, ces dernières années, la progression des pays du continent dans ces secteurs a ralenti avec une baisse plus marquée à partir de 2015.

Entre 2010 et 2019, la performance des pays africains en matière de développement humain s'est améliorée de 3% (51,9 sur 100 en 2019) tandis que celle en matière de fondements pour les opportunités économiques a augmenté de 4,1% (47,8 sur 100 en 2019).

Cependant, le niveau des pays africains a reculé de -1,4% en ce qui concerne la participation, le respect des droits et l'inclusion des citoyens (46,2 sur 100 en 2019), et de – 0,7% en ce qui concerne la sécurité et l'Etat de droit (49,5 sur 100 en 2019). La faute notamment aux crises politiques et sécuritaires qui ont secoué plusieurs pays du continent.

Maurice reste le meilleur pays africain en termes de gouvernance avec un indice de 77,2 tandis que la Somalie est le pire pays du continent en la matière avec un indice de 19,2. Au cours de la dernière décennie, c'est la Gambie qui a réalisé la plus forte progression (+9,2) alors que la Libye détient la palme de la plus forte détérioration avec -5,5.

L'Algérie arrive à la 15ème place (+3,3).

En ce qui concerne les régions, c'est l'Afrique australe qui réalise en 2019 la meilleure performance en matière de bonne gouvernance avec un indice de 53,3 suivie de l'Afrique de l'Ouest (53,1), l'Afrique du Nord (52), l'Afrique de l'Est (46,2), et l'Afrique centrale (38,8)

Notons que seuls huit pays ont amélioré leurs performances dans les quatre grandes catégories de l'indice Mo Ibrahim au cours de la dernière décennie à savoir, l'Angola, le Tchad, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, Madagascar, les Seychelles, le Soudan et le Togo.

AFP

Lire le rapport complet **ici**

Le syndrome du troisième mandat en Afrique : “les nouvelles formes de coups d’Etat”

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Republication de contenu *francetvinfo*

Afrique

L’inquiétude grandit en Afrique de l’Ouest à l’approche des élections présidentielles d’octobre en Côte d’Ivoire et en Guinée. “La folie du troisième mandat” risque de précipiter toute la région dans le chaos, redoutent les analystes.

Alioune Tine est un familier des crises qui ont secoué l’Afrique de l’Ouest, pour y avoir travaillé longtemps comme directeur régional d’Amnesty International. C’est un fervent défenseur des Droits de l’Homme respecté dans toute la région. Alors que le débat sur le syndrome du troisième mandat fait rage en Côte d’Ivoire et en Guinée, où des élections présidentielles sont prévues en octobre, il redoute une

violente déflagration aux conséquences incalculables.

Les présidents Alassane Ouattara et Alpha Condé *“fonctionnent en mode pilotage automatique, sourds et aveugles”*, obsèrve-t-il dans les colonnes du quotidien sénégalais *Vox Populi*. Il pointe un risque *“de chaos et de somalisation”* de la région.

Au mois de mars, Alioune Tine avait qualifié d’historique, la décision du président Alassane Ouattara de ne pas briguer un troisième mandat. Il a déchanté, depuis que le chef de l’Etat ivoirien, privé de son dauphin brutalement décédé, s’est remis dans la course sous la pression de ses partisans. Un revirement qui fait des vagues en Côte d’Ivoire. Des manifestations anti-troisième mandat de Ouattara ont déjà fait six morts et une trentaine de blessés. Et l’on craint le pire dans les jours et les semaines à venir.

“Une imposture intellectuelle”

Pour Alioune Tine, ce troisième mandat, qui suscite tant de tensions et d’inquiétudes en Afrique de l’Ouest, n’a aucune réalité juridique et constitutionnelle.

> *C’est une imposture intellectuelle qui dissimule les nouvelles formes de coup d’État constitutionnel et de coup d’État électoral. Cela crée instabilités et régressions*
>
> *Alioune Tine, défenseur des droits de l’homme sur son compte Twitter*

Alioune Tine est formel. Pour lui, la limitation de mandats est évoquée en Afrique pour éviter que ça dépasse deux mandats. Le reste relève *“d’extrapolations infectes menant à un coup d’Etat constitutionnel”*, dénonce-t-il.

“Les intérêts du clan avant tout”

Pourquoi Allassane Ouattara prend-il le risque de mettre le feu au pays ? Pour l’analyste politique ivoirien, Sylvain N’guessan, si le président ivoirien veut se maintenir au pouvoir, c’est en raison de l’échec de la réconciliation nationale et du processus de justice transitionnelle inachevé après la grave crise postélectorale de 2010-2011 qui s’était soldée par plus de 3000 morts.

“Les tenants du pouvoir actuel redoutent que si l’opposition arrive aux affaires, ils seront obligés de prendre leurs effets et de partir en exil. Dans ce genre de contexte, tous les moyens sont bons pour conserver le pouvoir”, explique Sylvain N’guessan sur l’antenne de la BBC.

L’analyste politique ivoirien observe que même les chefs d’Etats africains qui arrivent à imposer leur dauphin pour prendre leur relève ne s’en tirent pas toujours à bon compte. Il cite le cas de l’ancien président angolais, José Edouardo Dos Santos dont le dauphin s’est émancipé rapidement de son mentor. Résultat : certains membres de sa famille, dont ses propres enfants, ont été traînés devant les tribunaux pour corruption et détournements de fonds publics. D’où la tentation de garder les commandes le plus longtemps possible pour éviter les mauvaises surprises.

> *Mieux vaut s’accrocher quitte à mourir au pouvoir pour préserver, non seulement sa tête, mais aussi les intérêts de la famille et de son clan*
>
> *Sylvain N’guessan, analyste politique ivoirien à la BBC*

Aux quatre coins de l’Afrique, on ne compte plus le nombre de chefs d’Etat qui, au terme de leur deuxième et dernier mandat, manipulent la constitution pour pouvoir rester au pouvoir. C’est le cas du président de Guinée, Alpha Condé, qui est

poussé par ses partisans à briguer, lui aussi, *“un mandat de trop”*. L’intéressé n’a pas encore annoncé officiellement sa candidature. Mais, après le référendum constitutionnel qu’il a organisé, personne n’en doute plus dans son pays. Ses opposants sont déjà sur le pied de guerre.

Des recettes pour un départ en douceur

Comment inciter les chefs d’Etat africains à quitter le pouvoir pacifiquement ? Comment aider ceux qui se reprochent beaucoup de choses en matière de gouvernance ? Ceux qui craignent des audits pouvant sortir des cadavres de placards ? L’ancien chef de la diplomatie mauritanienne et ancien haut fonctionnaire de l’ONU, Ahmedou Ould Abdallah, a quelques recettes qu’il a exposées sur le site de Wathi, un Think Tank citoyen de l’Afrique de l’Ouest.

L’ancien diplomate mauritanien propose d’offrir aux anciens chefs d’Etats une amnistie conditionnelle, valide tant qu’ils restent dans leurs pays. Il suggère qu’une pension généreuse leur soit accordée, en même temps que divers avantages pour que leur sécurité matérielle soit durablement assurée. Le tout avec les honneurs protocolaires liés à leur statut d’anciens présidents. Il estime que cette démarche coûterait moins cher que les pillages auxquels ces chefs d’Etats s’adonnent. Mais, comme il le reconnaît lui-même, ses propositions ont reçu une fin de non recevoir de la part des partis d’opposition en Afrique de l’Ouest.

Mobiliser la société civile

Pour sa part, l’analyste politique ivoirien, Sylvain N’Guessan estime qu’il faut que les sociétés civiles africaines prennent leurs responsabilités pour peser dans le débat lors de la rédaction des constitutions et à l’occasion de leur

modification. *“Elles doivent expliquer les enjeux de ces réformes aux électeurs et aux populations concernées”*, pour que ces dernières agissent en connaissance de cause, plaide-t-il.

Cet article est republié à partir de francetvinfo.fr. Lire l’original ici

---

Mali: IBK contraint à la démission, les militaires mutins appellent à une transition civile

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Afrique

Au Mali, tôt ce mercredi 19 août au matin, les militaires mutins ont appelé à une **transition politique civile** conduisant à des élections et annoncé la création d'un Comité national pour le salut du peuple. Les militaires au pouvoir ont affirmé par ailleurs que tous les accords internationaux seront respectés.

Lire la suite ici

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a annoncé dans la nuit de mardi à mercredi sa **démission** et la dissolution du Parlement suite à son arrestation plus tôt dans la journée par des soldats mutins.

Lire la suite ici

Liens des articles RFI / Liens vidéos TV5 et igfmsn

Au Mali, des milliers de manifestants demandent la démission du président

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Échos d’Afrique

Le rassemblement, organisé par une nouvelle coalition regroupant un large pan de l’opposition politique, a dénoncé la « gouvernance chaotique » d’Ibrahim Boubacar Keïta.

Les Maliens sont descendus par milliers sur la place de l’indépendance au centre de Bamako, ce vendredi 5 juin. Au son des sifflets, des vuvuzelas et d’une fanfare, les manifestants ont repris en chœur les slogans scandés par un speaker perché sur une estrade : *« IBK démission ! IBK dégage ! »*.

Cette injonction, adressée au président malien Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), a été formulée à l’initiative d’une nouvelle coalition qui regroupe un large pan de l’opposition politique du pays, de l’influent imam Mahmoud Dicko et son mouvement religieux le CMAS, au militant anticorruption Clément Dembélé porté par le mouvement de la société civile Espoir Mali Koura (EMK), en passant par le Front pour la sauvegarde de la démocratie (FSD).

Dans la déclaration finale de ce *« rassemblement des forces patriotiques du Mali »*, les organisateurs reprochent au chef de l’Etat, au pouvoir depuis 2013 et réélu pour un second mandat en 2018, une *« gouvernance chaotique »* qui menace de

« précipiter notre pays dans l'impasse ». Le cahier des doléances est épais et couvre presque tout le champ du pouvoir régalien : *« gestion catastrophique de la crise multidimensionnelle au Mali ; atteinte à l'intégrité du territoire ; détérioration sans précédent des services sociaux ; paupérisation croissante des populations laborieuses ; gabegie financière ; corruption… »*.

> ***une « gouvernance chaotique » qui menace de « précipiter notre pays dans l'impasse ».***

« Personne n'a reçu de masque »

Dans la foule, les pancartes visibles reprennent certaines de ces critiques et en ajoutent d'autres, exigeant *« la libération de tous les prisonniers politiques »*, *« plus d'argent pour l'éducation »* ou *« la fin du coronavirus »*. *« Il gère le pays avec son fils, sa femme et son clan,* tonne Madi Diarra, le pas rapide et le t-shirt ample*. Le problème, c'est que cette caste ne connaît pas les réalités du pays, ils ne subissent pas la crise comme nous. »* Le manifestant assure pourtant avoir voté deux fois pour IBK, aux présidentielles de 2013 et de 2018 ainsi que pour son parti aux législatives d'avril. Décision qu'il regrette amèrement : *« Aujourd'hui, il n'écoute même plus son propre camp. »*

En milieu d'après-midi, on comptait environ 20 000 manifestants dont presque aucun ne portait de masque, malgré la pandémie de Covid-19 qui a contaminé 1 461 personnes et en a tué 85 dans le pays. *« On ne devrait pas être là, parce qu'il y a le corona,* lance Diawara Issaka*. Le président avait promis un masque à chaque Malien mais personne ici n'en a*

reçu, c'est un menteur. Donc on vient ici pour contester ce mensonge comme tous les autres. » Un petit groupe se forme autour de lui, acquiesçant : *« On en a marre. Nous, chefs de famille, ça fait trois mois qu'on n'a pas de salaire. »*

> ***Le président avait promis un masque à chaque Malien mais personne ici n'en a reçu, c'est un menteur.***

Invité à démissionner vendredi à 18 heures

Sur l'estrade, les représentants du rassemblement se succèdent au podium. Le plus acclamé est Mahmoud Dicko, leader politico-religieux tenant d'un salafisme quiétiste, ancien proche du président, désormais opposant énergique, connu pour sa capacité de mobilisation et ses coups d'éclat. En mars, ses fidèles bloquaient le tribunal de grande instance de la commune V de Bamako où l'imam était convoqué.

Sous pression, le gouvernement retirait la plainte visant des propos tenus lors d'une manifestation. L'autre leader du rassemblement, Clément Dembélé, a connu un autre sort. Le 9 mai, il s'est fait enlever en pleine rue par la direction générale de la sécurité de l'Etat, puis interrogé pendant quinze jours dans des conditions extrajudiciaires, sur une suspicion de complot contre le président.

« Cette manifestation est un droit constitutionnel, appuie Clément Dembélé*. Il faut montrer au régime l'exaspération du peuple malien. L'insécurité a doublé, il y a des combats quotidiens au nord et dans le centre, plus de 250 milliards sont détournés par la corruption, il n'y a plus d'opportunité*

de travail et cela pousse les Maliens à émigrer. Nous ne pouvons plus attendre 2023 et la fin du mandat du président, il doit partir maintenant. »

Les organisateurs appelaient IBK à démissionner au plus tard ce vendredi à 18 heures, sinon *« le peuple souverain en tirera toutes les conséquences »*, précise la déclaration finale du rassemblement. La colline de Koulouba où se trouve le palais présidentiel est évidemment restée silencieuse à cet appel. A la faveur d'un lourd orage, la place de l'indépendance s'est calmement vidée. La pluie cinglante a douché les cris de colère, même ceux des manifestants les plus motivés.

Cet article est republié à partir de lemonde.fr. Lire l'original ici

---

Covid-19: Wole Soyinka et 100 intellectuels africains demandent «de rompre avec la sous-traitance de nos prérogatives souveraines»

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

> ***Notre conviction est que l'urgence ne peut, et ne doit pas, constituer un mode de gouvernance. Il s'agit de saisir ce moment de crise majeure comme une opportunité afin de revoir les politiques publiques, de faire en sorte notamment qu'elles œuvrent en faveurdes populations africaines et selon les priorités africaines.***
>
> *Extrait de la lettre adressée aux gouvernants africains*

Lire l'intégralité de la lettre

Les risques qui planent sur le continent africain relatifs à la propagation du Covid-19, nous interpellent individuellement et collectivement. L'heure est grave. Elle ne consiste pas à juguler une énième crise humanitaire « africaine » mais à contenir les effets d'un virus qui vient bousculer l'ordre du monde et interroger les fondements de notre vivre ensemble.

La pandémie du coronavirus met à nu ce que les classes moyennes et aisées vivant dans les grandes mégalopoles du continent ont feint de ne pas voir. Depuis près de dix ans, en effet, certains médias, intellectuels, hommes politiques et institutions financières internationales s'accrochent à l'image d'une Afrique en mouvement, d'une Afrique nouvelle frontière de l'expansion capitaliste.

Une Afrique sur la voie de l'émergence économique ; une Afrique dont les taux de croissance positifs feraient pâlir

d’envie plus d’un pays du Nord. Une telle représentation que l’on finissait par croire réelle à force d’en rêver se déchire désormais devant une crise multiforme qui n’a pas encore livré tous ses secrets.

Dans le même temps, l’ordre global multilatéral que l’on se figurait encadré par un minimum de traités se délite sous nos yeux, faisant place à une lutte géopolitique féroce. Ce nouveau contexte de guerre d’influence économique *« du tous contre tous »* laisse dans l’ombre les pays du Sud, en leur rappelant s’il le fallait le rôle qui leur échoit : celui de spectateurs dociles d’un ordre du monde qui se construit par-devers eux.

La pandémie du Covid-19 pourrait saper les bases des États et des administrations africaines dont les défaillances profondes ont trop longtemps été ignorées par la majorité des dirigeants du continent et leur entourage.

Il est impossible de les évoquer toutes, tant elles sont nombreuses : sous-investissement dans les secteurs de la santé publique et de la recherche fondamentale, insécurité alimentaire, gaspillage des finances publiques, priorisation d’infrastructures routières, énergétiques et aéroportuaires aux dépens du bien-être humain, etc.

Autant de sujets qui font pourtant l’objet d’une littérature spécialisée, désormais abondante, mais qui semblent avoir peu pénétré les cercles du pouvoir des différents États du continent. La preuve la plus évidente de ce fossé est fournie par la gestion actuelle de la crise.

De la nécessité de gouverner avec compassion

Reprenant sans souci contextuel le modèle de *« containment »* et des régimes d’exception adoptés par les pays du Nord, nombreux sont les dirigeants africains imposant un confinement brutal à leurs populations souvent ponctué, lorsqu’il est n’est pas respecté, de violences

policières.

Si de telles mesures satisfont les classes aisées, à l'abri de la promiscuité et ayant la possibilité de travailler à domicile, elles demeurent punitives pour ceux qui, pour utiliser une formulation répandue à Kinshasa, doivent recourir à *« l'article 15 »*, c'est-à-dire à la débrouille et aux activités dites informelles.

Soyons clairs. Il n'est nullement question d'opposer sécurité économique et sécurité sanitaire mais plutôt d'insister sur la nécessité pour les gouvernements africains de prendre en compte les conditions de précarité chronique vécue par la majorité de leurs populations. Cela, d'autant plus que le continent africain a une longueur d'avance sur le Nord en matière de gestion de crises sanitaires de grande ampleur, au regard du nombre de pandémies qui l'ont frappé ces dernières années.

La nature ayant horreur du vide, plusieurs initiatives fragiles provenant de la « société civile » se mettent progressivement en place. En aucun cas pourtant, le dynamisme d'individus ou d'acteurs privés ne peut pallier la désorganisation et l'impréparation chronique que seuls les États seraient en mesure d'endiguer à travers le continent.

Plutôt que de subir et tendre la main à nouveau en attendant meilleure fortune, il serait d'ores et déjà souhaitable de repenser notre vivre ensemble en partant de nos contextes spécifiques et des ressources diverses que nous avons.

Notre conviction est que l'urgence ne peut, et ne doit pas, constituer un mode de gouvernance. Il s'agit de saisir ce moment de crise majeure comme une opportunité afin de revoir les politiques publiques, de faire en sorte notamment qu'elles œuvrent en faveur des populations africaines et selon les priorités africaines. Bref, il s'agit de mettre en avant la valeur de chaque être humain, quel qu'il soit et quelles que

soient ses appartenances, au-delà des logiques de profit, de domination et de monopolisation du pouvoir.

Au-delà de l'urgence

Les dirigeants africains doivent, et peuvent, proposer à leurs peuples une nouvelle idée politique d'Afrique. C'est une question de survie et non d'arguties intellectuelles comme on a trop souvent tendance à le croire. De profondes réflexions sont nécessaires sur la gestion et le fonctionnement des administrations nationales, de la fonction de l'État et de la place des normes juridiques dans la distribution et l'équilibre des pouvoirs à l'aune de systèmes de pensées adaptés aux réalités du continent.

En effet, la seconde étape de nos indépendances politiques ne se réalisera que sur les terrains de l'inventivité politique et sociale, de la prise en charge par nous-mêmes de notre destinée commune. Des initiatives en ce sens existent déjà. Elles mériteraient simplement d'être écoutées, discutées et encouragées.

Le panafricanisme aussi a besoin d'un nouveau souffle. Il doit retrouver son inspiration originelle après des décennies d'errements. Si les progrès en matière d'intégration du continent ont été faibles jusque-là, la raison est que celle-ci n'a été conçue que sur la base de la seule « doxa » du libéralisme économique. Or, la pandémie du coronavirus montre tristement l'insuffisance de la réponse collective du continent autant sur le volet sanitaire qu'ailleurs.

Plus que jamais, nous sommes placés devant la nécessité d'une gestion concertée et intégrée de domaines relatifs à la santé publique, à la recherche fondamentale dans toutes les disciplines scientifiques et aux politiques sociales. Dans cette perspective, il est important de repenser la santé comme un bien public essentiel, de revaloriser le statut du personnel de la santé, de relever les plateaux techniques des

hôpitaux à un niveau qui permet à tous, y compris les gouvernants eux-mêmes, de se faire soigner en Afrique.

> ***Cette lettre est un morceau de rappel, de rappel de l'évidence : le continent africain doit reprendre son destin en main. Or c'est dans les moments difficiles que des orientations nouvelles doivent être décidées et que des solutions pérennes doivent être mises en place.***

Cette lettre est destinée aux dirigeants africains de tous bords, aux peuples africains et à ceux qui essaient de penser le continent. Nous les invitons à saisir l'opportunité de cette crise pour mutualiser leurs efforts afin de repenser l'idée d'un État au service du bien-être des peuples, de rompre avec le modèle de développement basé sur le cercle vicieux de l'endettement extérieur, de sortir de la vision orthodoxe de la croissance pour la croissance, et du profit pour le profit.

Il s'agit pour l'Afrique de retrouver la liberté intellectuelle et la capacité de créer sans lesquelles aucune souveraineté n'est envisageable. De rompre avec la sous-traitance de nos prérogatives souveraines, de renouer avec les configurations locales, de sortir de l'imitation stérile, d'adapter la science, la technique et les programmes de recherche à nos contextes historiques et sociaux, de penser nos institutions en fonction de nos communes singularités et de ce que nous avons, de penser la gouvernance inclusive, le développement endogène, de créer de la valeur en Afrique afin de diminuer notre dépendance systémique.

Surtout, il est primordial de ne pas oublier que le continent dispose de suffisamment de ressources matérielles et humaines pour bâtir une prospérité partagée sur des bases égalitaires et respectueuses de la dignité de chacun. L'absence de volonté politique et les agissements de l'extérieur ne peuvent plus constituer des excuses pour nos turpitudes. Nous n'avons pas

le choix : nous devons changer de cap. Il est plus que temps ! »

Les signataires

Wole Soyinka (Prix Nobel de Littérature 1986)
Makhily Gassama (Essayiste)
Cheikh Hamidou Kane (Écrivain)
Odile Tobner (Librairie des Peuples Noirs, Yaoundé)
Iva Cabral (Université lusophone de Mindelo)
Olivette Otele (Bristol University)
Boubacar Boris Diop (American University of Nigeria)
Siba N'Zatioula Grovogui (Cornell University)
Véronique Tajdo (Écrivain)
Francis Nyamnjoh (University of Cape Town)
Ibrahim Abdullah (Fourah Bay College)
Maria Paula Meneses (Université de Coimbra)
Amadou Elimane Kane (Institut Culturel Panafricain et de Recherche de Yene)
Inocência Mata (Université de Lisbonne)
Anthony Obeng (Institut Africain de Développement économique et de Planification)
Aisha Ibrahim (Fouray Bay College)
Makhtar Diouf (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Koulsy Lamko (Écrivain)
Mahamadou Lamine Sagna (American University of Nigeria)
Carlos Nuno Castel-Branco (Économiste, Mozambique)
Touriya Fili-Tullon (Université Lyon 2)
Kako Nubupko (Université de Lomé)
Rosania da Silva (University Foundation for the Development of Education)
Amar Mohand-Amer (CRASC, Oran)
Mame Penda Ba (Université Gaston Berger)
Medhi Alioua(Université Internationale de Rabat)
Rama Salla Dieng (University of Edimburg)
Yoporeka Somet (philosophe, égyptologue, Burkina Faso)

Gazibo Mamoudou (Université de Montréal)
Fatou Kiné Camara (Université Cheikh Anta Diop)
Jonathan b (Witwatersrand University)
Rosa Cruz e Silva (Université Agostinho Neto)
Ismail Rashid (Vassar College)
Abdellali Hajjat (Université Libre de Bruxelles)
Maria das Neves Baptista de Sousa (Université Lusíada de São Tomé e Príncipe)
Lazare Ki-Zerbo (Philosophe)
Lina Benabdallah (Wake Forest University)
Iolanda Evora (Université de Lisbonne)
Kokou Edem Christian Agbobli (Université du Québec à Montréal)
Opeyemi Rabiat Akande (Harvard University)
Lourenço do Rosário (Université Polytechnique du Mozambique)
Issa Ndiaye (Université de Bamako)
Yolande Bouka (Queen’s University)
Adama Samaké (Université Félix Houphouët Boigny)
Bruno Sena Martins (Université de Coimbra)
Charles Ukeje (University of Ile Ife)
Isaie Dougnon (Fordham University)
Cláudio Alves Furtado (Université fédérale de Bahia, Université du Cap-Vert)
Ebrima Ceesay (University of Birmingham)
Rita Chaves (Université de São Paolo)
Benaouda Lebdai (Université du Mans)
Guillaume Johnson (CNRS, Paris-Dauphine)
Ayano Mekonnen (University of Missouri)
Thierno Diop (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Mbemba Jabbi (University of Texas)
Abdoulaye Kane (University of Florida)
Muhammadu M.O. Kah (American University of Nigeria & University of the Gambia)
Alpha Amadou Barry Bano (Université de Sonfonia)
Sean Jacobs (The New School of International Affairs)
Yacouba Banhoro (Université Ouaga 1 Joseph Ki-Zerbo)
Dialo Diop (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Rahmane Idrissa (African Studies Center, Leiden)

José Luís Cabaco (Universidade Técnica de Moçambique)
Mouhamadou Ngouda Mboup (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Hassan Remanoun (Université d'Oran)
Oumar Ba (Morehouse College)
Salif Diop (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Narciso Matos (Université Polytechnique du Mozambique)
Mame Thierno Cissé (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Demba Moussa Dembélé (ARCADE, Sénégal)
Many Camara (Université d'Angers)
Ibrahima Wane (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Thomas Tieku (King's University College, Western University)
Jibrin Ibrahim (Center for Democracy and Development)
El Hadji Samba Ndiaye (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Benabbou Senouci (Université d'Oran)
José Luís Cabaço (Université technique du Mozambique)
Firoze Manji (Daraja Press)
Mansour Kedidir (CRASC, Oran)
Abdoul Aziz Diouf (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Mohamed Nachi (Université de Liège)
Alain Kaly (Universidade Federal Rural do Rio de Janeiro)
Last Dumi Moyo (American University of Nigeria)
Hafsi Bedhioufi (Université de la Manouba)
Abdoulaye Niang (Université Gaston Berger de Saint-Louis)
Lionel Zevounou (Université Paris Nanterre)
Amy Niang (University of the Witwatersrand)
Ndongo Samba Sylla (Économiste, Sénégal)

Ecoutez l'entretien accordé par Wolé Soyinka à RFI dans l'emission, "Autour de la question" de Caroline Lachowsy sur cette lettre adressée aux gouvernants africains

---

Dette africaine: cinq questions pour comprendre

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Comment l'aborder ? En quoi peut-elle être un marqueur de la relation entre l'Afrique et les pays occidentaux ? La dette africaine interroge à plus d'un titre.

Une quarantaine de pays africains parmi les plus pauvres du monde vont bénéficier d'une suspension de leur dette pendant 12 mois, une mesure d'urgence décidée par le G20 pour aider des économies déjà vulnérables pétrifiées par le ralentissement mondial lié au coronavirus.

D'où vient la dette africaine ?

À leur indépendance, dans les années 1960, plusieurs pays africains ont hérité de dettes issues de la colonisation et se sont également endettés auprès de la communauté internationale pour bâtir leurs nouveaux États. « C'était très abordable, car les taux d'intérêt étaient proches de zéro. Mais le drame,

c’est que les États africains se sont endettés à des taux d’intérêt variables », explique l’économiste togolais Kako Nubukpo. Or, à la fin des années 1970, après les chocs pétroliers, les taux montent en flèche. « Les pays africains se sont retrouvés à rembourser à des taux très élevés une dette qu’ils avaient contractée à des taux très faibles. Le côté insoutenable de la dette africaine est né à ce moment-là », décrypte M. Nubukpo. C’est à cette période que les politiques d’ajustement structurel voient le jour avec des prêts de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international en échange de réformes pour libéraliser l’économie. Un troisième vague d’endettement intervient dans les années 2000 avec l’arrivée de la Chine, qui devient rapidement le premier créancier du continent. « C’est un cycle où nous sommes sortis du colonialisme pour tout de suite entrer sous le joug de l’endettement », déplore pour l’AFP le philosophe camerounais Achille Mbembe.

Suspension, annulation : vraiment possible ?

Mercredi, plusieurs créanciers publics ont accepté la suspension pour douze mois de la dette des pays les plus pauvres, dont font partie 40 États africains. Un report, à défaut d’une annulation, qui ne devrait représenter qu’une petite partie de l’endettement total du continent estimé à 365 milliards de dollars, dont environ un tiers est dû à la seule Chine. « Contrairement à ce que l’on a connu dans les années 1980 où ce n’était que de l’endettement auprès d’États souverains, la dette africaine est aussi détenue désormais par des investisseurs privés, comme des fonds d’investissement », pointe M. Nubukpo. En effet, outre les prêts accordés, souvent à des taux très bas, par certains États ou organisations internationales, les pays africains ont émis de la dette sur les marchés financiers internationaux. « Le fait d’annoncer un moratoire sur la dette et a fortiori une annulation de la dette ne semble pas aussi simple qu’il y a 20 ou 30 ans »,

craint, à ce titre, Kako Nubukpo.

La dette africaine, mythe de Sisyphe ?

Plusieurs pays africains ont connu des allègements de dette ces dernières années, au titre de l'initiative de la Banque mondiale et du FMI en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Mais le cercle vertueux escompté ne s'est pas enclenché : le Congo-Brazzaville, par exemple, dont la dette a été divisée par trois en 2005, est à nouveau endetté à plus de 100 % de son PIB. « Il ne faut pas perdre de vue la question de la mal gouvernance et de la corruption qui gangrènent certains régimes sur le continent. On parle d'un cycle infernal de l'endettement pour le financement d'un développement qui n'est toujours pas là », explique Bakary Sambé, directeur du Timbuktu Institute basé à Dakar.

Un avis partagé par Kako Nubukpo, qui rappelle également que « beaucoup d'économies africaines exportent des matières premières sans les transformer et se privent donc des possibilités de création de valeurs, d'emplois, de revenus et d'impôts », poursuit-il. Achille Mbembe pointe, lui, « le système de la dette ». « On vous enlève une petite partie de la dette et en échange on vous rajoute un autre prêt. Cela crée un cercle infernal », critique-t-il. « La Chine a mis en place une économie de captation avec des dettes pratiquement irremboursables pour, en échange, mettre la main sur un ensemble de ressources naturelles rares », explique M. Mbembe.

Bâtir une nouvelle relation avec l'Occident ?

« Nous devons instaurer un moratoire immédiat sur le paiement de toutes les dettes bilatérales et multilatérales. […] Nous demandons aussi à tous les partenaires du développement de l'Afrique d'allouer leurs budgets », ont demandé des chefs d'État et de gouvernement africains mais aussi européens comme

Emmanuel Macron ou Angela Merkel dans une tribune au Financial Times.

Dettes et aide au développement : la relation Occident-Afrique peut-elle durer ?

« Il faut annuler une bonne fois pour toutes le paiement des intérêts sur la dette dont les montants dépassent souvent de loin l'emprunt originel », plaide Achille Mbembe. Le philosophe préconise aussi des conditions draconiennes aux nouveaux emprunts, en les soumettant aux « délibérations démocratiques » directement des populations concernées. « Il est criminel que les générations d'aujourd'hui, au lieu de laisser un patrimoine aux générations futures, leur laissent des dettes irremboursables », conclut-il.

Cet article est republié à partir de lepoint.fr. Lire l'original ici

---

Le président Alassane Ouattara ne sera pas candidat à sa succession en octobre

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Le président ivoirien Alassane Ouattara, qui entretenait depuis des mois le mystère sur son éventuelle candidature à un troisième mandat, a annoncé, ce jeudi 5 mars, qu'il ne se présenterait pas à l'élection présidentielle en octobre 2020.

Il laissait planer le doute depuis plusieurs mois. Le président ivoirien Alassane Ouattara
a annoncé, ce jeudi 5 mars, qu'il ne serait pas candidat à un troisième
mandat lors de la présidentielle d'octobre. Âgé de 78 ans, Alassane
Ouattara avait été élu en 2010 et réélu en 2015.

Je vous annonce solennellement que j'ai décidé de ne pas être candidat à la présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération, a-t-il lancé devant les parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale réunis en Congrès extraordinaire à Yamoussoukro.

Cette annonce faite au terme d'un discours d'une trentaine de minutes
a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements de la part des élus
mais aussi de centaines d'élève et étudiants invités au Congrès. Prési ! Prési ! Merci ! Merci !, ont scandé des jeunes.

On est content qu'il laisse la place à la jeune
génération. C'est un homme de parole. Je suis fier de mon président même
si je ne suis pas un de ses partisans. Je suis fier qu'on fasse
confiance à la jeunesse, a affirmé Daouda Bakayoko, élève-maître au Cafop (équivalent de l'École Normale) de Yamoussoukro.

Un climat politique tendu

Le climat politique est tendu en Côte d'Ivoire avant la présidentielle d'octobre, qui se tiendra dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011 qui avait fait 3 000 morts. Les élections municipales et régionales de 2018 ont été marquées par de nombreuses violences et des fraudes.

Pour le moment, l'ancien chef de la rébellion Guillaume Soro, actuellement en France et sous le coup d'un mandat d'arrêt en Côte d'Ivoire, est le seul à s'être déclaré candidat.

L'ancien président Henri Konan Bédié, qui aura 86 ans lors du scrutin, n'a pas écarté l'idée de se présenter.

Cet article est republié à partir de ouest-france. Lire l'original ici

---

Afrique: un problème avec la démocratie?

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

ÉTUDE. Publié par « The Economist », le rapport annuel sur la démocratie est riche d'enseignements sur les raisons de son recul en Afrique, en 2019.

Une présidentielle au Togo et en Côte d'Ivoire, des législatives en Guinée et en Éthiopie. L'année 2020 sera riche en élections pour les Africains. Sont-elles pour autant garantes d'une démocratie pleine et entière ? Rien n'est moins sûr. Car malgré la vigueur de la sphère politique africaine, la démocratie y est en recul. C'est le constat du dernier indice de The Economist Intelligence Unit (EIU), un groupe de chercheurs rattaché au magazine britannique du même nom, sur le sujet. Dans cette 12e édition, les analystes, réputés exigeants, ont évalué le niveau de démocratie des pays selon cinq critères : le processus électoral et le pluralisme, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique et l'état des libertés civiles. En résulte un classement, où les 165 États étudiés y sont classés selon quatre types de régimes : « pleine démocratie », « démocratie imparfaite », « régime hybride » ou « régime autoritaire ».

L'état de la démocratie dans le monde en 2019.PUBLICITÉAds by Teads© Economist Intelligence Unit

L'Afrique en régression

Même si un recul global de la démocratie a été constaté en 2019 – l'indice, à 5,44, est le pire score observé depuis sa création en 2006 – l'Afrique subsaharienne fait figure de

mauvaise élève aux côtés de toutes les régions du monde. Son indice, à 4,26, est le plus bas depuis 2010. En cause, selon le rapport : des régressions constatées dans les processus électoraux, et moins de pluralisme politique. Au Niger et aux Comores, par exemple, « les autorités ont mis en œuvre des règles interdisant aux personnalités de l'opposition de se présenter à l'élection présidentielle », justifie l'étude. Au Nigeria, même si les élections générales de février 2019 ont été jugées libres et équitables, le processus électoral est resté insatisfaisant, estime EIU.

Le classement des pays africain en matière de démocratie. © Economist Intelligence Unit

Pour les économistes, la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays a en effet entravé le vote, et constitue l'une des principales raisons de la faible participation électorale, à seulement 34,8 %. « Des taux de participation faibles, engendrés par un intérêt en baisse pour le vote, mais aussi par des problèmes de transport ou d'électricité, ont entravé les processus électoraux qui ont eu cours en 2019 », explique Benedict Craven, économiste chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique au sein de l'EIU. Autre élément pointé du doigt par le chercheur, « les changements de Constitution ». Une initiative qui a le vent en poupe en Afrique et qui, pour Benedict Craven, est « une porte ouverte à la manipulation de la population ».

De l'espoir quand même

Malgré de médiocres résultats constatés dans la plupart des pays africains, les analystes ont relevé tout de même quelques progrès. Ils saluent, par exemple, le scrutin à Madagascar, qui, malgré les controverses autour de ses candidats, « a tenu des élections libres et équitables ». Autre bon élève africain de l'étude, la Gambie, dont les analystes saluent le lancement de la Commission vérité et réconciliation. Chargée de faire la lumière sur les crimes perpétrés sous Yayah Jammeh, l'instance

a participé à la promotion des droits de l'homme dans le pays, et du débat citoyen. Au Maghreb, c'est la Tunisie qui récolte les bons points des analystes de EIU. Le pays, dont le classement a de nouveau progressé cette année au 53e rang mondial, a passé avec brio le test des élections libres, malgré un contexte peu favorable avec le décès brutal de Béji Caïd Essebsi.

Les initiatives des nouveaux présidents éthiopien et angolais, Abiy Ahmed et Joao Lourenço, sont également accueillies avec optimisme par l'étude. Mais à cause de « la rigidité de ces systèmes basés sur le favoritisme, enracinés depuis des décennies, ils seront difficiles à réformer », prévient-elle. « En Éthiopie, des réformes positives ont été lancées, mais il faudra être patient pour en récolter les fruits, affirme Benedict Craven. La création du Parti de la prospérité, la grande coalition d'Abiy Ahmed, est aussi sujette à interrogations. Maintenant que l'opposition l'a rejoint, où est le contre-pouvoir ? Ce n'est pas bon signe pour la démocratie éthiopienne. » Un constat qui, pour l'économiste, justifie la position du pays à la 125e place de l'index, et son classement dans le groupe des « régimes autoritaires ».

Attentes autour de l'Algérie et du Soudan

Un statut que l'Algérie n'a plus dans le nouveau classement. Désormais « régime hybride », le pays remonte de 13 places, et passe du 126e au 133e rang. Les nombreuses et régulières manifestations, qui ont débouché sur une élection présidentielle en décembre, ont dynamisé la démocratie dans le pays. Malgré tout, la situation reste fragile. Certes « Abdelmajid Tebboune a remporté une nette victoire avec 58 % des voix », explique l'étude. « Cependant, les candidats étaient tous globalement proches de l'armée, et de nombreux partisans de l'opposition ont boycotté les élections ». Benedict Craven confirme : « Malgré un an de hirak et des

élections, l'armée est toujours là. »

Cette mainmise militaire sur les révolutions, l'étude l'observe également au Soudan. Le pays, qui a gagné huit places dans le classement grâce à l'explosion de la « participation politique », est à l'aube d'un profond changement. Omar el-Béchir écarté, les membres du Conseil souverain ont la lourde tâche de conduire la transition démocratique. Mais là aussi, le processus reste tangent. Car l'influence de l'armée dans la sphère politique reste forte. Abdel Fattah al-Burhan, le chef du Conseil militaire de transition, est en effet le président du Conseil pour ses 21 premiers mois. « Il y a un vrai risque de ne pas voir les promesses de la transition se matérialiser. Le Soudan en encore un long chemin à parcourir », prévient Benedict Craven.

Un des plus gros points d'interrogation de l'étude reste le Sahel. La crise sécuritaire violente dans laquelle la région est engluée amplifie « des lacunes » déjà constatées depuis plusieurs années en matière de démocratie. Surtout, elle rend le Burkina Faso et le Mali « de plus en plus dépendants de leur ancienne métropole, la France », que les analystes qualifient de « protectorat de bas niveau ». Un piège, dans lequel s'enferment peu à peu la région et ses gouvernements, « qui ont perdu le contrôle sur la situation », déplore Benedict Craven. Les élections prévues cette année dans la région constitueront un ultime test.

Cet article est republié à partir de lepoint.fr. Lire l'original ici

---

[Rétro 2019] Afrique : la démocratie à l’épreuve des réformes [Éthiopie, Bénin, Guinée]

écrit par GuineePolitique© | 2 octobre 2023

Abonnée aux crises politiques, l’Afrique n’a pas dérogé à la règle en 2019. Et une fois de plus, c’est le jeu démocratique qui a fait les frais de réformes initiées par des dirigeants. Quelques exemples.

Éthiopie : des réformes mal comprises ?

Abiy Ahmed sera-t-il élu aux législatives de cette année, mieux
sera-t-il reconduit à son poste de Premier ministre en Éthiopie ? Oui a
priori, vu l‘œuvre que le leader de 43 ans réalise dans son pays depuis
son arrivée au pouvoir en avril 2018.

La normalisation des relations avec l‘Érythrée après plus de deux
décennies de conflit, la médiation dans de nombreux différends
inter-États et bien d’autres initiatives ont fait d’Ahmed un

grand
artisan de la paix dans la corne de l'Afrique.

Dans une Éthiopie fragilisée par des divisions ethniques, la privation des libertés et bien d'autres pratiques frisant l'autoritarisme, Abiy Ahmed marque les esprits. Libération des prisonniers politiques, loi sur la parité absolue, nomination d'une opposante à la tête de la commission électorale… Pour le Premier ministre, il fallait recourir à ces grands remèdes pour guérir les maux qui jusqu'ici mettaient à mal la paix dans le pays.

Seulement voilà. En concevant toutes ces réformes qui lui ont pourtant valu le prix Nobel de la Paix en octobre 2019, Abiy Ahmed n'a pas imaginé qu'un de ses anciens compagnons et frères de la région d'Oromia se mettrait en embuscade pour lui mettre les crocs en jambe.

« Je ne suis pas d'accord avec la voie qu'il suit », déclarait le 31 décembre dernier, Jawar Mohammed, fondateur du média d'opposition Oromia Media Network (OMN), alors qu'il rejoignait l'opposition tout en qualifiant Ahmed de dictateur et en promettant de le défier aux législatives qui auront lieu cette année.

Avant cette défiance dans les urnes, ces réformes ont déjà été à la base de la défiance dans la violence. Ainsi qu'en témoigne la mort en octobre dernier de près de 67 personnes lors des violences nées des

manifestations de partisans de Jawar Mohammed.

Il faudra donc désormais composer avec cette nouvelle donne imposée par le chef de l'OMN pour qu'Abiy Ahmed mène à bien ses réformes. Une tâche aussi difficile qu'une épreuve de funambule.

Bénin : de l'exemplarité à l'autoritarisme ?

Si l'année 2019 marque le 30e anniversaire de la chute du mur de
Berlin, suscitant le discours de la Baule de Mitterrand, élément
déclencheur du processus de démocratisation en Afrique, c'est bien le
pionnier africain de la démocratie des années 1990 qui a focalisé toutes
les attentions au cours de l'année écoulée.

Au commencement, la réforme du code électoral. Adoptée en août 2018
par l'Assemblée nationale et promulguée un mois plus tard, la loi
2018-31 portant code électoral avait modifié les conditions
d'éligibilité à différentes élections. Et là où le bât a le plus blessé,
c'est au niveau de la caution.

Il faudra par exemple débourser 250 millions de francs CFA (environ 380 000 euros) pour la présidentielle, contre 15 millions auparavant, et 249 millions de francs CFA par liste présentée pour les législatives (contre 8,3 millions auparavant).

Mais auparavant, il y a eu une nouvelle charte des partis politiques

destinée principalement à redéfinir ou réduire le paysage politique en
deux blocs politiques : la majorité et l’opposition.

Des mesures saluées par le camp présidentiel, mais boudées par
l’opposition et des observateurs qui redoutent l’exclusion de certaines
formations ou acteurs politiques.

Et c’est ce qui s’est produit lors des législatives d’avril 2019,
car aucun parti d’opposition ne s‘était conformé aux nouveaux critères.
Conséquence : une grave crise politique qui a fait quelques décès et le
départ en exil de l’ancien président Boni Yayi. Ce dernier a fini par
rentrer en fin décembre.

Jamais le Bénin qui incarnait l’exemplarité même en matière de la
pratique de la démocratie depuis les années 1990 n’avait un offert une
telle image au monde.

Guinée : le « Mandela de l’Afrique de l’Ouest » sur le chemin de la dictature ?

« Je vous garantis que seule la volonté du peuple sera la décision
finale qui s’imposera à nous tous ». Ainsi parlait le président guinéen
Alpha Condé le 31 décembre dernier dans son message de vœux de nouvel an
à son peuple.

Et comme dans toute société démocratique, les urnes restent la meilleure manière de faire triompher la volonté du peuple. Les Guinéens devraient ainsi avoir rendez-vous avec les urnes pour approuver ou rejeter la modification de leur Constitution votée en 2010.

La mouture du nouveau texte fondamental disponible depuis décembre dernier après avis favorable des présidents de la cour constitutionnelle et de l'Assemblée nationale entend apporter des modifications majeures.

L'éventuelle future nouvelle constitution guinéenne stipule par exemple que le mandat présidentiel devrait passer de cinq à six ans renouvelable une seule fois, comme on peut lire en son article 40.

Il y a aussi que le Premier ministre devrait cesser de n'être responsable que devant le président de la République. Le président de la Cour constitutionnelle ne devrait plus être élu par les membres de l'institution pour être directement nommé par le chef de l'État.

Sur le plan social, la mouture prévoit des mesures comme la gratuité de l'éducation pour les enfants jusqu'à 16 ans. Sans oublier l'assistance aux personnes âgées.

Pour Alpha Condé qui aime dire avoir hérité d'un pays plutôt que d'un État, ces réformes sont destinées à « moderniser » les institutions.

Argumentaire insuffisant pour persuader l'opposition et des organisations de la société civile dont la campagne « Tournons la page »
qui y voient un stratagème pour M. Condé de briguer un troisième mandat
consécutif. Mieux, « un coup d'État ».

« Modifier une Constitution ou adopter une nouvelle Constitution
pour se maintenir au pouvoir et empêcher l'alternance démocratique est
une forfaiture, une haute trahison sévèrement condamnée par la Constitution du 7 mai 2010 et par les organisations africaines »,
expliquait en décembre dernier, Fodé Oussou Fofana, vice-président de
l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), principal parti d'opposition.

Mais le « Mandela de l'Afrique de l'Ouest » (il s'était surnommé
ainsi à sa sortie de prison en 2001) s'abstient jusqu'ici de dévoiler
ses intentions quant à la présidentielle de 2020.

Reste à savoir si l'actuel locataire du Palais Sékhoutouréya n'y sera pas obligé par son peuple.

Le débat sur la constitution a déjà fait des victimes humaines. En novembre 2019, plus de trois personnes ont trouvé la mort lors des manifestations de l'opposition contre la réforme constitutionnelle.

Cet article est republié à partir de fr.africanews.com. Lire l'original ici